

Sommaire

COMPTES CONSOLIDES	3
État de la situation financière consolidée	3
Compte de résultat consolidé	5
État consolidé du résultat global	8
État consolidé des flux de trésorerie.....	9
État de variation des capitaux propres	13
NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES	16

Comptes consolidés

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

État de la situation financière consolidée actif

<i>(en millions d'euros)</i>		Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020
Goodwill	Note 7.1	5 128,0	5 257,0
Actifs incorporels du domaine concédé	Note 7.2.1	3 517,4	3 546,2
Autres actifs incorporels	Note 7.2.2	1 372,6	1 319,7
Actifs corporels	Note 7.3	7 679,8	7 416,3
Droits d'usage (nets)	Note 7.4	1 664,6	1 578,5
Participations dans les co-entreprises	Note 6.2	1 497,7	1 460,2
Participations dans les entreprises associées		382,5	351,3
Titres de participation non consolidés		52,4	52,1
Actifs financiers opérationnels non courants	Note 6.4	1 431,2	1 332,9
Instruments dérivés non courants – Actif		39,0	56,3
Autres actifs financiers non courants	Note 8.1.2	374,6	459,2
Impôts différés actifs	Note 11.2	952,9	968,3
Actifs non courants		24 092,7	23 798,1
Stocks et travaux en cours	Note 6.3	792,0	800,0
Créances d'exploitation	Note 6.3	9 341,7	9 112,4
Actifs financiers opérationnels courants	Note 6.4	86,0	86,3
Autres actifs financiers courants	Note 8.1.2	738,5	1 098,2
Instruments dérivés courants – Actif		91,5	133,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 8.1.3	5 843,3	7 028,9
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	Note 4.2.2	33,3	105,3
Actifs courants		16 926,3	18 364,3
TOTAL ACTIF		41 019,0	42 162,4

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

État de la situation financière consolidée passif

<i>(en millions d'euros)</i>		Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020
Capital	Note 9.1.1	2 836,3	2 836,3
Primes		7 197,9	7 197,9
Réserves et résultat part du Groupe		-4 100,5	-4 741,4
Total des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	Note 9.1	5 933,7	5 297,8
Total des capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Note 9.2	1 144,7	1 108,9
Capitaux propres		7 078,4	6 401,6
Provisions non courantes	Note 10	1 848,7	1 837,9
Dettes financières non courantes	Note 8.1.1	9 366,8	10 640,7
Dettes locatives IFRS 16 non courantes	Note 8.1.1.4	1 417,9	1 354,4
Instruments dérivés non courants – Passif		52,4	61,9
Passifs du domaine concédé - part non	Note 6.5	1 421,7	1 478,5
Impôts différés passifs	Note 11.2	984,4	961,5
Passifs non courants		15 091,9	16 335,0
Dettes d'exploitation	Note 6.3	11 753,6	10 774,8
Passifs du domaine concédé - part courante	Note 6.5	128,3	137,6
Provisions courantes	Note 10	539,1	568,2
Dettes financières courantes	Note 8.1.1	5 443,7	7 167,9
Dettes locatives IFRS 16 courantes	Note 8.1.1.4	465,7	412,1
Instruments dérivés courants – Passif		197,8	113,7
Trésorerie passive	Note 8.1.3	302,2	187,5
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	Note 4.2	18,3	64,1
Passifs courants		18 848,7	19 425,8
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES		41 019,0	42 162,4

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

ETATS FINANCIERS

Comptes Consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>		Au 30 juin 2019	Au 30 juin 2020
Chiffre d'affaires	Note 6.1	13 323,9	12 412,0
Coûts des ventes	Note 6.2	-11 134,5	-10 717,8
Coûts commerciaux	Note 6.2	-305,6	-279,3
Coûts généraux et administratifs	Note 6.2	-1 089,6	-1 059,0
Autres charges et produits opérationnels	Note 6.2	-54,1	-103,5
Résultat opérationnel avant quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence	Note 6.2	740,1	252,3
Quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence		56,3	40,1
Dont quote-part de résultat net des co-entreprises	Note 6.2.1	37,8	27,9
Dont quote-part de résultat net des entreprises associées	Note 6.2.1	18,5	12,2
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence		796,4	292,5
Coût de l'endettement financier	Note 8.3.1	-222,5	-215,6
Autres revenus et charges financiers	Note 8.3.2	-39,6	-84,0
Résultat avant impôts		534,3	-7,1
Impôts sur le résultat	Note 11.1	-98,9	-55,2
Quote-part de résultat net des autres entités mises en équivalence		-	-
Résultat net des activités poursuivies		435,4	-62,3
Résultat net des activités non poursuivies	Note 4.2.1	-15,9	-9,0
Résultat net		419,5	-71,3
Part des propriétaires de la société mère		331,4	-137,6
Part des participations ne donnant pas le contrôle (en euros)	Note 9.2	88,1	66,3
RESULTAT NET ATTRIBUABLE AUX PROPRIETAIRES DE LA SOCIETE MERE PAR ACTION	Note 9.3		
Non dilué		0,60	-0,25
Dilué (*)		0,57	-0,25
RESULTAT NET ATTRIBUABLE AUX PROPRIETAIRES DE LA SOCIETE MERE DES ACTIVITES POURSUIVIES PAR ACTION	Note 9.3		
Non dilué		0,63	-0,23
Dilué (*)		0,60	-0,23
RESULTAT NET ATTRIBUABLE AUX PROPRIETAIRES DE LA SOCIETE MERE DES ACTIVITES NON POURSUIVIES PAR ACTION	Note 9.3		
Non dilué		-0,03	-0,02
Dilué (*)		-0,03	-0,02

(*) Les actions de performance et les obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles (OCEANE) sont exclues du calcul du résultat net dilué en Juin 2020 car elles sont anti-dilutives.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2019	Au 30 juin 2020
Résultat net	419,5	-71,3
Écarts actuariels sur engagements de retraite	-33,6	6,3
Impôts	-1,8	-1,0
<i>Montant net d'impôts</i>	-35,4	5,3
Autres éléments du résultat global non reclassés ultérieurement en résultat net	-35,4	5,3
<i>Dont part des co-entreprises</i>	-	-
<i>Dont part des entreprises associées</i>	-	-
Ajustements de valeur sur instruments financiers détenus et évalués à la juste valeur par capitaux propres recyclables	4,7	-2,8
Impôts	-1,4	0,8
<i>Montant net d'impôts</i>	3,3	-2,0
Ajustements de valeur sur dérivés de couverture	-3,9	-0,1
Impôts	0,6	1,9
<i>Montant net d'impôts</i>	-3,3	1,8
Écarts de conversion :		
• sur les filiales dont les comptes sont établis en devises étrangères	34,5	-246,1
<i>Montant net d'impôts</i>	34,5	-246,1
• sur le financement net des investissements à l'étranger	-7,3	6,3
• impôts	-0,1	-
<i>Montant net d'impôts</i>	-7,4	6,3
Autres éléments du résultat global reclassés ultérieurement en résultat net	27,1	-240,0
<i>Dont part des co-entreprises ⁽¹⁾</i>	12,2	-34,4
<i>Dont part des entreprises associées</i>	2,9	-10,0
Total Autres éléments du résultat global	2,2	-234,7
RESULTAT GLOBAL TOTAL DE LA PERIODE	411,2	-306,0
dont quote-part des propriétaires de la société mère	317,3	-348,4
dont quote-part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	93,9	42,4

(1) la part des co-entreprises concerne principalement la variation des écarts de conversion des concessions chinoises (-26,1 millions d'euros au 30 juin 2020 contre +11,8 millions d'euros au 30 juin 2019).

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

ETATS FINANCIERS

Comptes Consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Au 30 juin 2019	Au 30 juin 2020
Résultat net		419,5	-71,3
Résultat net des activités poursuivies		435,4	-62,3
Résultat net des activités non poursuivies		-15,9	-9,0
Amortissements, provisions et pertes de valeurs opérationnels		943,3	1 078,3
Amortissements et pertes de valeurs financiers		-0,3	13,1
Plus ou moins-values de cessions d'actifs opérationnels		-0,8	3,0
Plus ou moins-values de cessions d'actifs financiers		-59,1	-16,0
Quote-part de résultat net des co-entreprises	Note 6.2.1	-37,8	-27,9
Quote-part de résultat net des entreprises associées	Note 6.2.1	-18,5	-12,2
Dividendes reçus		-1,0	-0,9
Coût de l'endettement financier net	Note 8.3.1	222,5	215,6
Impôts	Note 11	98,8	55,2
Autres éléments		77,6	80,5
Capacité d'autofinancement		1 660,2	1 326,4
Variation du besoin en fonds de roulement opérationnel		-907,5	-683,3
Variation du besoin en fonds de roulement du domaine concédé		-51,8	-63,2
Impôts versés		-142,4	-139,9
Flux nets de trésorerie générés par l'activité des activités poursuivies		558,4	440,0
Flux nets de trésorerie générés par l'activité des activités non poursuivies		-24,4	-24,7
Flux nets de trésorerie générés par l'activité		534,1	415,3
Investissements industriels nets de subvention		-672,6	-604,1
Cessions d'actifs industriels		36,7	89,5
Investissements financiers	Note 4.1	-194,6	-323,2
Cessions d'actifs financiers	Note 4.1	377,7	-5,7
Actifs financiers opérationnels		-	-
Nouveaux actifs financiers opérationnels		-70,5	-59,8
Remboursements d'actifs financiers opérationnels		102,2	65,7
Dividendes reçus (incluant les dividendes reçus des co-entreprises et des entreprises associées)		61,0	53,4
Créances financières non courantes décaissées		-78,6	-136,5
Créances financières non courantes remboursées		55,5	80,3
Variation des créances financières courantes		-21,9	-11,9
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement des activités poursuivies		-405,1	-852,3
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement des activités non poursuivies		-	-0,6
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		-405,1	-852,9
Variation des dettes financières courantes	Note 8.1.1	-291,5	1 097,8

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Au 30 juin 2019	Au 30 juin 2020
Remboursement des dettes locatives courantes IFRS 16		-226,2	-243,7
Autres variations des dettes locatives IFRS 16 non courantes		-39,3	-61,1
Nouveaux emprunts et autres dettes non courantes	Note 8.1.1	830,5	1 996,8
Remboursements d'emprunts et autres dettes non courantes	Note 8.1.1	-30,0	-29,2
Variation des actifs liquides et des actifs financiers liés au financement		-273,8	-359,1
Augmentation de capital	Note 9.1	2,1	1,0
Réduction de capital		-	-
Transactions entre actionnaires : acquisitions partielles		-2,5	-3,8
Transactions entre actionnaires : cessions partielles		8,4	0,2
Emission de titres super subordonnés		-	-
Coupons sur les titres super subordonnés		-	-
Mouvements sur actions propres		-0,1	-6,4
Dividendes versés		-620,4	-346,4
Intérêts financiers versés		-229,8	-218,0
Intérêts sur actifs opérationnels IFRIC 12		-40,3	-39,8
Intérêts sur dettes locatives IFRS 16 (*)		-22,8	-17,8
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement des activités poursuivies		-974,4	1 770,5
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement des activités non poursuivies		-	-2,0
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		-974,4	1 768,5
Effets de change et divers		5,9	-27,0
Variation de la trésorerie externe des activités non poursuivies		1,0	-3,6
TRESORERIE D'OUVERTURE		4 340,8	5 541,1
TRESORERIE DE CLÔTURE		3 502,3	6 841,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 8.1.5	3 835,5	7 110,6
Trésorerie passive	Note 8.1.5	333,2	269,2
TRESORERIE DE CLÔTURE		3 502,3	6 841,4

(*) Les intérêts liés à la dette locative IFRS 16 ne sont pas inclus dans le coût de l'endettement financier mais dans les autres revenus et charges financiers (voir note 8.3.2)

ETATS FINANCIERS

Comptes Consolidés

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en millions d'euros)	Nombres de titres en circulation	Capital	Prime d'émission	Titres super subordonnés et OCEANE	Titres d'auto-contrôle	Réserves de consolidation et résultat	Réserves de conversion	Réserves de juste valeur	Total attribuable aux propriétaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des Capitaux Propres
Montant au 1er janvier 2019 publié	565 593 341	2 828,0	7 182,5	17,6	-444,1	-3 433,0	-103,1	-62,5	5 985,4	1 158,9	7 144,3
Impacts IFRS 16	0	-	-	-	-	-102,1	0,9	-	-101,2	-6,8	-108,0
Montant au 1er janvier 2019 retraité	565 593 341	2 828,0	7 182,5	17,6	-444,1	-3 535,1	-102,2	-62,5	5 884,2	1 152,1	7 036,3
Augmentation du capital de la société mère	232 280	1,2	-1,2	-	-	-	-	-	-	-	-
Distribution de dividendes de la société mère		-	-	-	-	-509,1	-	-	-509,1	-	-509,1
Mouvements des titres d'autocontrôle		-	-	-	-0,1	-	-	-	-0,1	-	-0,1
Païement fondé sur des actions		-	-	-	-	8,8	-	-	8,8	-	8,8
Part des tiers dans les augmentations de capital des filiales		-	-	-	-	-	-	-	-	2,2	2,2
Part des tiers dans les distributions de dividendes des filiales		-	-	-	-	-	-	-	-	-111,3	-111,3
Transactions entre actionnaires		-	-	-	-	11,7	-	-	11,7	-3,7	8,0
Total des transactions entre actionnaires	232 280	1,2	-1,2	-	-0,1	-488,6	-	-	-488,7	-112,8	-601,5
Autres éléments du résultat global		-	-	-	-	-35,4	20,0	1,3	-14,1	5,8	-8,3
Résultat de l'exercice		-	-	-	-	331,4	-	-	331,4	88,1	419,5
Résultat global total de la période		-	-	-	-	296,0	20,0	1,3	317,3	93,9	411,2
Autres variations		-	-	-	-	-90,0	-	-	-90,0	39,6	-50,4
Montant au 30 juin 2019	565 825 621	2 829,2	7 181,3	17,6	-444,2	-3 817,7	-82,2	-61,2	5 622,8	1 172,8	6 795,6

ETATS FINANCIERS

Comptes Consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	Nombres de titres en circulation	Capital	Prime d'émission	Titres super subordonnés et OCEANE	Titres d'auto-contrôle	Réserves de consolidation et résultat	Réserves de conversion	Réserves de juste valeur	Total attribuable aux propriétaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des Capitaux Propres
Montant au 31 décembre 2019	567 266 539	2 836,3	7 197,9	-	-442,4	-3 508,4	-92,6	-57,1	5 933,7	1 144,7	7 078,4
Augmentation du capital de la société mère	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Remboursements dans le cadre des obligations OCEANE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Composante capitaux propres de l'OCEANE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Reclassement coupons payés sur hybride / titres super subordonnés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Coupons titres super subordonnés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Distribution de dividendes de la société mère	-	-	-	-	-	-277,1	-	-	-277,1	-	-277,1
Mouvements des titres d'autocontrôle	-	-	-	-	-6,4	-	-	-	-6,4	-	-6,4
Paieement fondé sur des actions	-	-	-	-	-	2,2	-	-	2,2	-	2,2
Part des tiers dans les augmentations de capital des filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,5	1,5
Part des tiers dans les distributions de dividendes des filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-69,3	-69,3
Transactions entre actionnaires	-	-	-	-	-	-0,2	-	-	-0,2	0,2	-
Total des transactions entre actionnaires	-	0	0	-	-6,4	-275,1	0	0	-281,5	-67,6	-349,1
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	5,4	-214,9	-1,3	-210,8	-23,9	-234,7
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-137,6	-	-	-137,6	66,3	-71,3
Résultat global total de la période	-	-	-	-	-	-132,2	-214,9	-1,3	-348,4	42,4	-306,0
Autres variations	-	-	-	-	-	-10,9	-	-	-10,9	-10,6	-21,6
Montant au 30 juin 2020	567 266 539	2 836,3	7 197,9	-	-448,8	-3 926,6	-307,5	-58,4	5 292,7	1 108,9	6 401,6

Le montant du dividende distribué par action ressort à 0,50 euro au cours de l'exercice 2020 et 0,92 euro au cours de l'exercice 2019.

Au 30 juin 2020 et au 30 juin 2019 le montant total des dividendes versés, qui s'élève respectivement à 346,4 millions d'euros et 620,4 millions d'euros dans le tableau des flux de trésorerie, se décompose de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2019	Au 30 juin 2020
Distribution de dividendes de la société mère	-509,1	-277,1
Part des tiers dans les distributions de dividendes des filiales	-111,3	-69,3
Paiement du dividende pour partie en action	-	-
MONTANT TOTAL DES DIVIDENDES VERSES	-620,4	-346,4

Notes annexes aux comptes consolidés

Sommaire

détaillé

Note 1	Principes et méthodes comptables	17
Note 2	Recours à des appréciations du management dans l'application des normes comptables Groupe	19
Note 3	IMPACT de la pandémie COVID 19	20
Note 4	Périmètre de consolidation	23
Note 5	Informations par segment opérationnel	26
Note 6	Activités opérationnelles	28
Note 7	Goodwills, actifs incorporels et corporels	34
Note 8	Financement et instruments financiers	39
Note 9	Capitaux propres et résultat net par action	50
Note 10	Provisions	52
Note 11	Impôts	53
Note 12	Actifs et passifs éventuels	56
Note 13	Opérations avec les parties liées	63
Note 14	Événements post-clôture	63
Note 15	Liste des principales sociétés intégrées dans les états financiers consolidés	63

NOTE 1 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés du Groupe au 30 juin 2020 ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 29 juillet 2020.

1.1 Référentiel

1.1.1 Base de préparation de l'information financière

En application du règlement n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 modifié par le règlement européen n°297/2008 du 11 mars 2008, les comptes consolidés intermédiaires résumés du groupe Veolia (« le Groupe ») au 30 juin 2020 sont préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ».

S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent donc pas toute l'information financière requise par le référentiel IFRS pour les états financiers annuels et doivent être lus en relation avec les états financiers annuels du Groupe relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne. Ces normes et interprétations sont disponibles sur le site internet de l'Union européenne à l'adresse :

http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/standardsinterpretations/index_fr.htm

Ces comptes semestriels sont établis suivant les mêmes principes que ceux utilisés pour la préparation des états financiers consolidés au titre de l'exercice 2019, sous réserve des éléments présentés ci-dessous et des spécificités requises par la norme IAS 34.

1.1.2 Nouvelles normes et interprétations

Les méthodes et règles comptables sont décrites de façon détaillée dans les Etats financiers consolidés au 31 décembre 2019.

TEXTES D'APPLICATION OBLIGATOIRE POUR LA PREMIÈRE FOIS À COMPTER DU 1ER JANVIER 2020 :

- **amendements aux normes IAS 1 et IAS 8**, relatifs à la définition de l'importance relative
- **amendement à la norme IFRS 3**, relatif à la définition d'une activité ("business")
- **amendement des références au cadre conceptuel dans les normes IFRS**
- **amendements aux normes IFRS 7 et IFRS 9**, en lien avec la réforme des taux interbancaires de référence. Le Groupe considère que :

- la réforme des indices ne modifie pas le taux de référence sur lequel sont indexés les flux de trésorerie contractuels des éléments couverts et des instruments de couverture et ne remet pas en cause l'efficacité prospective des relations de couverture concernant le montant des cash-flows issus des éléments couverts, des instruments de couverture ainsi que la chronologie de ces flux de trésorerie,
- des incertitudes subsisteront au sujet de l'échéance et du montant des flux de trésorerie futurs des éléments couverts et des instruments de couverture, tant que les taux de référence alternatifs et la date de remplacement ne seront pas connus.

La première application de ces amendements n'entraîne pas d'impact significatif pour le Groupe.

TEXTES D'APPLICATION OBLIGATOIRE POSTÉRIEUREMENT AU 30 JUIN 2020 ET NON APPLIQUÉS PAR ANTICIPATION :

- **IFRS 17 « Contrats d'assurance » ;**
- **processus annuel d'amélioration des normes cycle 2018-2020 ;**
- **amendement à la norme IFRS 16** relatif aux allègements de loyers consentis au titre du Covid 19.
- **autres amendements relatifs aux normes suivantes :**
 - **IAS 1** : classement des passifs en tant que passifs courants et non courants ;
 - **IAS 16** : produits générés avant l'utilisation prévue de l'immobilisation ;
 - **IFRS 3** : mise à jour de la référence au cadre conceptuel ;
 - **IAS 37** : coûts à considérer pour déterminer si un contrat est déficitaire.

Sous réserve de leur adoption définitive par l'Union européenne, ces normes et amendements de normes sont d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020 ou ultérieurement. Le Groupe est actuellement en cours d'appréciation des éventuels effets induits par la première application de ces textes.

1.1.3 Saisonnalité des activités du Groupe

Les activités du Groupe sont, par nature, soumises à la fois à la saisonnalité des activités et aux conditions climatiques. Ainsi, les activités de Services à l'Énergie se réalisent essentiellement au cours des premier et quatrième trimestres, correspondant aux périodes de chauffe en Europe. Dans les activités de l'Eau, la consommation d'eau à usage domestique et l'assainissement induit sont plus importants entre mai et septembre dans l'hémisphère Nord, où le Groupe réalise la majeure partie de son activité.

Par conséquent, les résultats intermédiaires du Groupe au 30 juin 2020, ainsi que le niveau de certains indicateurs tels que le BFR, reflètent l'impact de cette combinaison de facteurs et ne sont pas indicatifs de ceux pouvant être attendus pour l'ensemble de l'exercice 2020.

1.2 Conversion des états financiers des sociétés à l'étranger

Les cours de change des monnaies des pays non-membres de la zone euro utilisés pour établir les états financiers consolidés sont principalement les suivants :

Cours de change de clôture (une devise étrangère = xx euro)	Au 30 juin 2019	Au 30 juin 2020	Au 31 décembre 2019
Dollar américain	0,8787	0,8930	0,8902
Livre sterling	1,1154	1,0960	1,1754
Renminbi chinois	0,1280	0,1259	0,1283
Dollar australien	0,6156	0,6118	0,6252
Zloty polonais	0,2353	0,2244	0,2349
Peso argentin	0,0207	0,0127	0,0149
Peso mexicain	0,0458	0,0385	0,0471
Real brésilien	0,2298	0,1636	0,2214
Couronne tchèque	0,0393	0,0374	0,0394

Cours de change moyen (une devise étrangère = xx euro)	1er semestre 2019	1er semestre 2020	Exercice 2019
Dollar américain	0,8852	0,9077	0,8932
Livre sterling	1,1444	1,1442	1,1398
Renminbi chinois	0,1303	0,1289	0,1292
Dollar australien	0,6250	0,5961	0,6210
Zloty polonais	0,2330	0,2266	0,2327
Peso argentin	0,0213	0,0141	0,0185
Peso mexicain	0,0462	0,0419	0,0464
Real brésilien	0,2302	0,1849	0,2266
Couronne tchèque	0,0389	0,0380	0,0390

NOTE 2

RECOURS A DES APPRECIATIONS DU MANAGEMENT DANS L'APPLICATION DES NORMES COMPTABLES GROUPE

Veolia peut être amené à procéder à des estimations et à retenir des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs, des produits et des charges ainsi que les informations relatives aux éléments d'actifs et de passifs latents. Les résultats réels futurs sont susceptibles de diverger sensiblement par rapport à ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes antérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Brexit

La sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne fin janvier 2020 ouvre une période de transition, de négociation et par voie de conséquences, d'incertitudes au plan macro-économique. Toutefois, l'implantation locale des activités du Groupe limite son exposition au risque de change transactionnel. S'agissant du risque de change patrimonial, la politique du Groupe étant d'adosser des financements en devise ou des dérivés de change à des investissements nets à l'étranger, le Groupe ne dispose pas de position de change significative susceptible d'entraîner une forte volatilité du résultat de change.

Coronavirus

La pandémie Covid 19 a conduit Veolia à porter une attention particulière à certains de ses estimations et jugements qui sont détaillés dans la note 3.

C'est notamment le cas pour le test de dépréciation des actifs à durée de vie indéfinie (goodwills) dont la note 7 détaille la méthodologie et les principales hypothèses utilisées dans le cadre de l'élaboration des comptes du 30 juin 2020.

Au-delà des problématiques spécifiques induites par la pandémie Covid 19, nous présentons ci-après les éléments qui, usuellement, peuvent appeler des estimations et jugements de la part de la Direction :

- la classification et l'évaluation des actifs et passifs relevant de la norme IFRS 5 : les appréciations ayant conduit à l'application de la norme sont revues dans le cadre de chaque arrêté au vu de l'évolution des faits et circonstances (note 4) ;
- la valorisation des actifs incorporels et corporels (note 7) ;
- l'évaluation à la juste valeur des instruments financiers (note 8) ;
- les montants des provisions (y compris pour engagements sociaux) (note 10) ;
- la charge fiscale du Groupe : conformément à la norme IAS 34, la charge d'impôt est calculée en appliquant le taux effectif annuel d'impôt estimé au résultat avant impôt de la période, ajusté des éventuels éléments ponctuels (note 11).

Les montants définitifs pourraient être différents de ces estimations.

La crise sanitaire à laquelle le monde fait face depuis plusieurs mois a conduit le Groupe à se mobiliser afin d'assurer la continuité de ses services, par la mise en place de plans de continuité d'activités, déclinés par pays, tout en protégeant la santé de ses salariés :

- maintien de la production et de la livraison d'eau potable et assainissement des eaux usées ;
- maintien des activités du traitement des déchets, en particulier la collecte des déchets et les installations de traitement des déchets ;
- maintien des activités de gestion énergétique, sur ses réseaux de chaleur et pour les sites industriels et tertiaires qui continuent de fonctionner.

Le 1er avril 2020, le Groupe a annoncé suspendre ses objectifs financiers 2020 tout en lançant un plan visant à réduire autant que possible l'effet négatif de la crise sanitaire sur les résultats du Groupe en 2020, ainsi qu'un programme de réduction de ses investissements industriels.

Dans le cadre de l'élaboration des états financiers consolidés semestriels du 30 juin 2020, les principaux éléments directement impactés par la crise sont adressés ci-après :

Tests de valeur des actifs (dont goodwill)

En raison de la détérioration de l'environnement et de l'incertitude sur les perspectives économiques, le Groupe a approfondi, au 30 juin 2020, ses travaux de revue de valeur de ses actifs, et en particulier des goodwill.

Les goodwill et autres actifs incorporels à durée de vie indéterminée font habituellement l'objet de tests de perte de valeur annuels systématiques et à chaque fois qu'il existe des indications que l'unité génératrice de trésorerie (UGT) a pu se déprécier (sur la base des plans long terme établis en fin d'année par les entités). Ainsi, une méthodologie spécifique a été mise en œuvre pour l'arrêté semestriel et fait l'objet d'une description détaillée dans la note 7.1.

Les travaux menés au 30 juin 2020 ont conduit à reconnaître une perte de valeur d'un montant total de -96,5 millions d'euros, dont -44,2 millions d'euros sur goodwill (voir Note 7.1.2) et -52,3 millions d'euros sur d'autres actifs.

Valeur recouvrable des actifs opérationnels (créances clients, actifs contrats,...)

Le Groupe a une exposition limitée aux risques de défaillance de ses contreparties par la diversité et la multitude de ses clients.

Toutefois, un examen de l'impact de la pandémie Covid 19 sur le recouvrement des créances clients a été mené. Le groupe observe des dégradations ponctuelles des situations d'impayés mais sans détérioration notable des défauts de crédit qui auraient nécessité une révision complète des matrices de provisionnement au 30 juin 2020.

Le Groupe reste attentif à toute évolution de l'environnement économique et ajustera le cas échéant lors des prochaines clôtures ses provisions clients.

La note 6.3 détaille le portefeuille clients et les dépréciations des créances clients.

Recouvrabilité des impôts différés actifs sur déficits fiscaux

Le Groupe a procédé à une revue approfondie de la valeur recouvrable des impôts différés actifs relatifs à des pertes fiscales significatives. Voir note 11.

Trésorerie et liquidité Nette

Pendant le premier semestre 2020, le Groupe a renforcé son suivi de la trésorerie (analyse quotidienne des positions, prévisions de trésorerie hebdomadaires, etc.), de ses investissements et de son besoin en fonds de roulement.

Le Groupe a également poursuivi sa politique de gestion de sa dette et a ainsi procédé en 2020 à trois émissions obligataires d'un montant total de 1,7 milliard d'euros, dans des conditions financières détaillées en note 8.1.

Ces trois émissions obligataires, destinées à servir les besoins de financement généraux du Groupe, ont permis d'anticiper le refinancement de l'ensemble des tombées obligataires prévues en 2020 et 2021, pour un montant total de 1,6 milliard d'euros.

Par ailleurs, il a procédé en juin 2020 à l'émission de deux emprunts obligataires pour un montant cumulé de 1,5 milliard de Renminbi (189 millions d'Euros équivalents) sur le marché domestique chinois (Panda Bond), avec une maturité de 3 ans, portant un coupon de 3,85%.

Le Groupe affiche ainsi une liquidité nette des dettes courantes et trésorerie passive de 4 279,5 milliards d'euros au 30 juin 2020. La note 8.1 détaille les éléments liés à la liquidité du Groupe.

Perspectives de crédit

Le 20 mai 2020, Moody's a confirmé, la notation de crédit de Veolia Environnement, P-2/Baa1 à perspective stable. De son côté, S&P a confirmé le 10 juin 2020, la notation A-2 / BBB avec une perspective stable.

Covenants

Au cours du premier semestre 2020 et comme décrit en note 8.1.1.2 le Groupe n'a pas rencontré de situation de non-respect de covenants ; l'essentiel des financements n'étant pas soumis à covenant.

Compte tenu de l'incertitude majeure sur les évolutions de la pandémie à travers le monde (nouvelle vague et nouvelles mesures de confinement), le Groupe reste vigilant aux évolutions de la crise actuelle. Ses éventuelles conséquences économiques et financières pour le Groupe seront appréhendées, le cas échéant, dans le cadre des clôtures à venir.

NOTE 4

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

4.1 Principales évolutions du périmètre

ACQUISITIONS

- Elemental Environmental Solutions - Déchets dangereux en Amérique du Nord

Le 31 janvier 2020, le Groupe a finalisé la reprise du site de traitement des déchets dangereux d'Alcoa USA Corporation situé à Gum Springs dans l'Arkansas (États-Unis), à travers sa filiale Veolia North America, complétant ainsi le dispositif d'exutoires de déchets dangereux du Groupe dans la zone. L'opération a été réalisée pour un montant de 231 millions d'euros (*).

- Nagpur – Inde

Le Groupe, par l'intermédiaire de sa filiale Veolia India, a procédé sur le 1^{er} semestre 2020, au rachat des sociétés et contrats attachés Orange City Water et Orange City Hydraulic Works à Nagpur en Inde pour un montant de 113 millions d'euros^(*) et développe ainsi son activité de distributeur d'eau potable dans le sous-continent indien.

(*) valeur d'entreprise

CESSIONS

Aucune cession significative n'est intervenue au cours du 1^{er} semestre 2020.

4.2 Actifs détenus en vue de la vente, activités non poursuivies ou cédées

4.2.1 Activités non poursuivies

Dans le compte de résultat consolidé présenté en comparatif, les résultats des activités cédées ou en cours de cession, ont été reclassés ligne par ligne sur le poste « Résultat net des activités non poursuivies ».

Il s'agit de l'activité EPC (Engineering, Procurement, Construction) de VWT abandonnée dans l'ensemble des géographies, à hauteur de -9,0 millions d'euros au 30 juin 2020.

Sur le premier semestre 2019, il s'agissait de l'activité EPC et des activités du Groupe au Gabon.

4.2.2 Actifs et passifs destinés à la vente

Les actifs et passifs liés aux activités en cours de cession sont présentés séparément sur l'état de la situation financière consolidée du Groupe pour les montants suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2019	Au 30 juin 2020
Actifs destinés à la vente	33,3	105,3
Passifs destinés à la vente	18,3	64,1

Au 30 juin 2020, les principales catégories d'actifs et de passifs par segment opérationnel, classés en actifs et passifs destinés à la vente sont les suivants :

(en millions d'euros)	France	Europe hors France	Reste du monde	Activités mondiales	Autres	Total
Actif						
Actifs non courants	-	86,7	-	-	-	86,7
Actifs courants	-	12,9	-	-	-	12,9
Trésorerie et équivalents	-	5,7	-	-	-	5,7
ACTIFS DESTINES A LA VENTE	-	105,3	-	-	-	105,3
Passif						
Passifs non courants	-	42,3	-	-	-	42,3
Passifs courants	-	21,8	-	-	-	21,8
PASSIFS DESTINES A LA VENTE	-	64,1	-	-	-	64,1

Ils correspondent à certains actifs et passifs de l'activité Déchets en Allemagne, ainsi qu'une filiale de l'activité Energie en Italie.

Au 31 décembre 2019, les principales catégories d'actifs et de passifs par segment opérationnel, classés en actifs et passifs destinés à la vente étaient les suivants :

(en millions d'euros)	France	Europe hors France	Reste du monde	Activités mondiales	Autres	Total
Actif						
Actifs non courants	-	25,9		-	-	25,9
Actifs courants	-	4,4		-	-	4,4
Trésorerie et équivalents	-	3,0		-	-	3,0
ACTIFS DESTINES A LA VENTE	-	33,3	-	-	-	33,3
Passif						
Passifs non courants	-	11,6		-	-	11,6
Passifs courants	-	6,7		-	-	6,7
PASSIFS DESTINES A LA VENTE	-	18,3	-	-	-	18,3

Pour mémoire, ils correspondaient aux actifs et passifs d'une filiale en Allemagne et ceux de sa filiale détenue à 100%, classés en actifs et passifs détenus à la vente suite à la levée de l'option d'achat par le partenaire.

4.3 Engagements hors bilan liés au périmètre de consolidation

4.3.1 Engagements donnés

Le détail des engagements hors bilan donnés est le suivant :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020	Échéance		
			À moins d'un an	De un à cinq ans	À plus de cinq ans
Garantie de passif	599,3	597,3	49,5	53,8	494,0
Obligation d'achat de titres	296,0	24,5	6,1	18,4	-
Obligation de vente	0,3	0,3	0,3	-	-
Autres engagements liés au périmètre	0,5	0,5	0,1	-	0,4
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES LIES AU PERIMETRE	896,1	622,6	56,0	72,2	494,4

Garanties de passif : Elles comprennent notamment celle donnée dans le cadre de la cession de la participation dans Eaux de Berlin pour 484,0 millions d'euros.

Obligations d'achats : La baisse des obligations d'achat sur le 1^{er} semestre 2020 s'explique principalement par la finalisation de l'investissement Elemental Environmental Solutions (reprise du site de traitement de déchets dangereux d'Alcoa USA) en janvier 2020 (voir Note 4.1 ci-dessus).

4.3.2 Engagements reçus

Les engagements reçus liés au périmètre s'élèvent à 257,9 millions d'euros au 30 juin 2020 contre 293,9 millions d'euros au 31 décembre 2019.

NOTE 5

INFORMATIONS PAR SEGMENT OPERATIONNEL

Les segments opérationnels sont des composantes du Groupe qui exercent des activités et dont les résultats opérationnels sont revus par le président-directeur général du Groupe (principal décideur opérationnel) afin de mesurer les performances de chacun de ces segments et de permettre les prises de décision en matière d'allocation des ressources. Les informations présentées au principal décideur opérationnel sont extraites du reporting interne du Groupe.

Les données financières par segment opérationnel sont établies selon les mêmes règles que celles utilisées pour les états financiers consolidés.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8 sur l'identification des segments opérationnels et après prise en compte des critères de regroupement, les segments présentés sont les suivants :

- **France,**
- **Europe hors France,**
- **Reste du monde,**

- **Activités mondiales,**
- **Autres,** comprenant essentiellement les différentes holdings du Groupe.

Des informations en quote-part sont également présentées pour les concessions chinoises, sous contrôle conjoint, dans le métier de l'Eau.

L'indicateur EBITDA intègre la somme de l'ensemble des produits et charges opérationnels encaissés et décaissés (à l'exclusion des charges de restructuration, des pertes de valeur non courantes, des dépenses de renouvellement et des coûts d'acquisition et frais de cession sur titres) et des remboursements d'actifs financiers opérationnels.

Les principaux indicateurs financiers des segments opérationnels se présentent comme suit :

1er semestre 2020

Co-entreprise
Données en
quote-part

(en millions d'euros)	France	Europe hors France	Reste du monde	Activités mondiales	Autres	Total comptes consolidés	Concessions Chinoises
Chiffre d'affaires	2 490,6	4 623,7	3 308,0	1 988,5	1,2	12 412,0	320,1
EBITDA	337,4	695,9	385,1	79,8	100,8	1 599,0	71,3
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net des entités mises en équivalence	-28,6	315,9	34,9	-39,5	9,8	292,5	37,6
Investissements industriels nets de subventions	-97,2	-236,4	-217,3	-46,5	-6,7	-604,1	-22,0

1er semestre 2019

Co-entreprise
Données en
quote-part

(en millions d'euros)	France	Europe hors France	Reste du monde	Activités mondiales	Autres	Total comptes consolidés	Concessions Chinoises
Chiffre d'affaires	2 759,2	4 789,3	3 484,3	2 275,7	15,4	13 323,9	365,0
EBITDA	435,5	802,8	545,6	172,2	45,8	2 001,9	84,1
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net des entités mises en équivalence	66,2	423,4	260,5	51,3	-5,0	796,4	48,5
Investissements industriels nets de subventions	-124,0	-217,4	-269,5	-48,8	-12,9	-672,6	-39,2

Les éléments permettant de réconcilier l'indicateur EBITDA et la capacité d'autofinancement, au titre des premiers semestres 2020 et 2019, sont les suivants :

(en millions d'euros)	1er semestre 2019	1er semestre 2020
-----------------------	-------------------	-------------------

Capacité d'autofinancement	(A)	1 660,2	1 326,4
Dont capacité d'autofinancement financière	(B)	-17,2	0,1
Dont capacité d'autofinancement opérationnelle	(C)= (A)-(B)	1 677,4	1 326,3
Exclusion :	(D)	-	-
Dépenses de renouvellement		138,9	102,5
Charges de restructuration*		32,5	40,0
Coûts d'acquisition et frais de cession sur titres		10,1	7,4
Autres éléments		40,8	57,1
Intégration :	(E)		
Remboursement des actifs financiers opérationnels		102,2	65,7
EBITDA	(C)+(D)+(E)	2 001,9	1 599,0

(*) Les charges de restructuration du premier semestre 2020 concernent principalement le plan de transformation de VWT, à hauteur de -10,8 millions d'euros contre -11,1 millions d'euros au premier semestre 2019

NOTE 6

ACTIVITES OPERATIONNELLES

6.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	1er semestre 2019	1er semestre 2020
Eau	5 357,2	5 095,9
Déchets	5 010,5	4 667,8
Energie	2 956,2	2 648,3
Groupe	13 323,9	12 412,0

Le chiffre d'affaires par segment opérationnel est présenté en note 5.

Le Groupe s'est assuré dans les activités sujettes à rémunération variable, que les éventuels impacts de la crise sanitaire avaient été pris en compte.

6.2 Résultat opérationnel

Les éléments constitutifs du résultat opérationnel sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	1er semestre 2019	1er semestre 2020
Chiffre d'affaires	13 323,9	12 412,0
Coûts des ventes	-11 134,5	-10 717,9
dont :	-	-
• Dépenses de renouvellement	-138,9	-102,5
Coûts commerciaux	-305,5	-279,3
Coûts généraux et administratifs	-1 089,6	-1 059,0
Autres produits et charges opérationnels	-54,1	-103,5
dont :	-	-
• Restructuration	-20,9	-23,4
• Frais de personnel – paiement en actions	-8,8	-2,2
• Autres charges, pertes de valeur et dotations aux provisions non courantes	-29,7	-29,7
• Coût d'acquisition de titres	-1,6	-4,0
Résultat opérationnel avant quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence	740,1	252,3
Quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence	56,3	40,2
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence	796,4	292,5

6.2.1 Co-entreprises et entreprises associées

Toutes les sociétés comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, qu'il s'agisse des co-entreprises ou des entreprises associées, s'inscrivent dans le prolongement de l'activité opérationnelle du Groupe et sont donc rattachées à l'un des quatre segments opérationnels.

CO-ENTREPRISES

<i>(en millions d'euros)</i>	1er semestre 2019	1er semestre 2020
Quote-part de résultat net des co-entreprises	37,8	28,0
Quote-part de résultat net des entreprises associées	18,5	12,2
Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence	56,3	40,2

Les co-entreprises décrites infra sont l'ensemble des co-entreprises:

(en millions d'euros)	Quote-part de capitaux propres		Quote-part des résultats	
	31 décembre 2019 retraité	Au 30 juin 2020	1er semestre 2019	1er semestre 2020
Concessions chinoises	1 335,2	1 301,6	26,3	18,2
Autres co-entreprises	162,5	161,1	11,5	9,8
TOTAL	1 497,7	1 462,7	37,8	28,0
<i>Impact au compte de résultat consolidé sur le résultat net des activités poursuivies (a)+(b)</i>				
	Quote-part de résultat net des co-entreprises (a)		37,8	28,0
	<i>Pertes de valeurs comptabilisées en autres produits et charges opérationnels (b)</i>		-	-

6.3 Besoin en fonds de roulement

Le BFR net intègre d'une part le BFR « opérationnel » (stocks, créances clients, dettes fournisseurs et autres dettes et créances d'exploitation, dettes et créances fiscales hors impôt courant), le BFR « fiscal » (créances et dettes d'impôt courant) et le BFR « investissement » (créances et dettes sur acquisitions/cessions d'immobilisations).

L'évolution du besoin en fonds de roulement (« BFR ») net au cours du premier semestre 2020 est la suivante :

(en millions d'euros)	31 décembre 2019	Au 30 juin 2020
Stocks et travaux en cours nets	792,0	800,0
Créances d'exploitation nettes	9 341,7	9 112,4
Dettes d'exploitation	-11 753,6	-10 774,8
BFR net	-1 619,9	-862,4

L'évolution du BFR intègre un effet de saisonnalité des activités du Groupe (voir note 1.1.3).

Dans l'évolution du BFR net de +757,5 millions d'euros, présentée ci-dessus, la part de la variation du BFR "opérationnel" est de +659,2 millions d'euros, celle du BFR "fiscal" inclus dans la ligne « Impôts versés » du tableau de flux de trésorerie est de +30,1 millions d'euros et celle du BFR "investissement" inclus dans la ligne « Investissements » du tableau de flux de trésorerie est de +68,2 millions d'euros.

AFFACTURAGE

En dépit du contexte de la crise liée à la pandémie Covid 19, le Groupe n'a pas rencontré de difficulté liée à la poursuite de ses programmes d'affacturage. Les critères de la norme permettant la décomptabilisation des créances bénéficiant de ces programmes d'affacturage sont toujours respectés.

Dans le cadre de ces programmes, certaines filiales du Groupe ont convenu de céder, sur une base renouvelable, des créances clients par subrogation conventionnelle ou cession de créances (type Dailly pour la France) sans recours contre les risques de défaillance du débiteur. L'application des dispositions de la norme IFRS 9 a conduit le Groupe à dé-comptabiliser les créances cédées visées par ces programmes d'affacturage. Par ailleurs, les filiales cédantes restent dans certains cas mandataires de la facturation et du recouvrement des créances pour lesquelles elles sont rémunérées mais n'en conservent pas le contrôle.

Ainsi, sur le premier semestre 2020, un montant cumulé de 2 074,5 millions d'euros de créances a été cédé au titre de ces programmes, contre 1 881,9 millions d'euros sur le premier semestre 2019. Le montant de créances cédées dé-comptabilisées au 30 juin 2020 est de 611,1 millions d'euros contre 795,0 millions d'euros au 31 décembre 2019.

6.4 Actifs financiers opérationnels non courants et courants

L'évolution de la valeur nette des actifs financiers opérationnels non courants et courants au cours du premier semestre 2019 est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020
Montant brut	1 507,4	1 405,9
Pertes de valeur	-76,2	-73,0
Actifs financiers opérationnels non courants	1 431,2	1 332,9
Montant brut	90,2	86,3
Pertes de valeur	-4,2	-
Actifs financiers opérationnels courants	86,0	86,3
Actifs financiers opérationnels non courants et courants	1 517,2	1 419,2

6.5 Passifs du domaine concédé part non courante et courante

Les passifs financiers du domaine concédé résultent de l'application de l'interprétation IFRIC12 sur le traitement comptable des concessions et n'ont pas connu d'évolution significative au cours du premier semestre 2020.

L'évolution de la valeur nette des passifs du domaine concédé pour la part non courante et courante au cours du premier semestre **2020** est la suivante :

	Non courants		Courants		Total	
	31 décembre 2019	Au 30 juin 2020	31 décembre 2019	Au 30 juin 2020	31 décembre 2019	Au 30 juin 2020
<i>(en millions d'euros)</i>						
France	61,8	139,6	14,8	24,0	76,6	163,6
Europe hors France	1 344,2	1 324,7	110,1	110,5	1 454,3	1 435,2
Reste du monde	15,7	14,2	3,2	3,0	18,9	17,2
Activités mondiales	-	-	0,2	0,1	0,2	0,1
Autres	-	-	-	-	-	-
Passifs du domaine concédé	1 421,7	1 478,5	128,3	137,6	1 550,0	1 616,1

6.6 Actifs et passifs de contrats

Les actifs et passifs de contrats sont principalement inclus dans les rubriques "Créances d'exploitation", « Actifs financiers opérationnels » et "Dettes d'exploitation" de l'état de la situation financière consolidée.

L'évolution de la valeur nette des actifs et passifs de contrats au cours du premier semestre 2020 est la suivante :

	Actifs contrats		Passifs contrats	
	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020
<i>(en millions d'euros)</i>				
France	29,3	28,9	100,9	59,4
Europe hors France	92,1	107,5	372,9	303,2
Reste du monde	110,5	82,7	348,1	235,8
Activités mondiales	405,8	374,0	230,3	292,7
Autres	-	-	-	-
Total	637,7	593,1	1 052,2	891,1

6.7 Engagements liés aux activités opérationnelles

6.7.1 Engagements donnés liés aux activités opérationnelles

Le détail des engagements hors bilan donnés liés aux activités opérationnelles est le suivant :

(en millions d'euros)	31 décembre 2019	Au 30 juin 2020	Échéance		
			À moins d'un an	De un à cinq ans	À plus de cinq ans
Garanties opérationnelles y compris performance bonds	8 272,0	8 128,8	4 088,5	2 163,9	1 876,4
Obligations d'achat	205,4	235,3	148,5	75,0	11,8
Total engagements liés aux activités opérationnelles	8 477,4	8 364,1	4 237,0	2 238,9	1 888,2

La variation des engagements donnés liés aux activités opérationnelles sur le premier semestre 2020 (-113,3 millions d'euros) s'explique principalement par la main levée sur la garantie donnée pour le design, la fabrication et la maintenance d'une usine de concentration de saumure dans la mine d'extraction d'uranium de Jabiru pour ERA (Energy Resources of Australia) de -40 millions d'euros mené par VWT, et le Projet UAQ (Umm Al Qwain) mené par VWT également aux Emirats Arabes Unis pour la construction d'une usine de dessalement (pour -58 millions d'euros).

En complément des engagements donnés chiffrés ci-dessus, Veolia a par ailleurs consenti des engagements non limités en montant se rapportant à des garanties opérationnelles de bonne exécution, ainsi qu'à un contrat de construction et de traitement de déchets, à Hong Kong, dans les métiers Eau et Déchets. Cet engagement, non limité en montant, porte sur la durée du contrat (37 mois de construction et 15 ans d'exploitation), soit au 30 juin 2020, une durée résiduelle de 8,5 ans.

Ces engagements, limités à la durée desdits contrats, ont fait l'objet d'une approbation préalable du conseil d'administration de Veolia Environnement.

Le total des engagements donnés au titre des activités de Veolia Water Technologies s'élève à 2 010,3 millions d'euros au 30 juin 2020 contre 2 185,5 millions d'euros au 31 décembre 2019.

Le détail des engagements opérationnels donnés à l'égard des co-entreprises (à 100%) s'élève à 616,1 millions d'euros au 30 juin 2020 contre 619,7 millions d'euros au 31 décembre 2019. Il s'agit principalement de garanties de performances données à Al Wathba VB pour 423,6 millions d'euros et à Glen Water Holding pour 71,9 millions d'euros.

6.7.2 Engagements reçus liés aux activités opérationnelles

Ces engagements sont notamment liés aux engagements reçus de nos partenaires dans le cadre des contrats de construction.

Ils s'élèvent à 712,8 millions d'euros au 30 juin 2020 contre 683,6 millions d'euros au 31 décembre 2019.

Le total des engagements reçus au titre des activités de Veolia Water Technologies s'élève à 108,4 millions d'euros au 30 juin 2020, contre 110,5 millions d'euros au 31 décembre 2019.

NOTE 7 GOODWILLS, ACTIFS INCORPORELS ET CORPORELS

7.1 Goodwills

7.1.1 Évolution des goodwills

Les goodwills se détaillent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2019	Au 30 juin 2020
Montant brut	6 042,3	6 199,3
Pertes de valeur cumulées	-914,3	-942,3
Montant net	5 128,0	5 257,0

La ventilation au 30 juin 2020 de la valeur nette comptable des goodwills, par segment opérationnel, est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020
France	1 233,5	1 240,7
Europe Hors France	2 333,6	2 272,8
Reste du monde	799,9	988,8
Activités mondiales	757,7	752,2
Autres	2,5	2,5
Total Goodwills	5 128,0	5 257,0

Les principales évolutions observées sur les goodwills du Groupe au cours du premier semestre 2020 résultent principalement du goodwill provisoire constaté sur Elemental Environmental Solutions LLC aux Etats-Unis (reprise du site de déchets dangereux d'Alcoa) à hauteur de 184,9 millions d'euros, des effets de change à hauteur de -129,7 millions d'euros, et des pertes de valeur constatées sur le 1^{er} semestre (voir Note 7.1.2).

Principaux goodwills par unités génératrices de trésorerie au 30 juin 2020

Les principaux goodwills en valeur nette comptable par unité génératrice de trésorerie ou regroupement d'unités génératrices de trésorerie au sein d'un pays (montant supérieur à 200 millions d'euros) n'ont pas connu d'évolution significative depuis le 31 décembre 2019.

7.1.2 Tests de dépréciation

La crise sanitaire liée à la pandémie Covid 19 et ses conséquences sur les économies ont conduit le Groupe à approfondir, au 30 juin 2020, les tests de perte de valeur de ses actifs et en particulier de ses goodwills.

Les goodwills et autres actifs incorporels à durée de vie indéterminée font habituellement l'objet de tests de perte de valeur annuels systématiques et à chaque fois qu'il existe des indications que l'unité génératrice de trésorerie (UGT) a pu se déprécier.

Le processus usuel du Groupe permettant de déterminer les valeurs d'utilité de ses UGT repose sur l'élaboration d'un Plan Long Terme établi en fin d'année par les entités. En conséquence, au 30 juin 2020, la Direction du Groupe a choisi de procéder à une revue de l'ensemble de ses UGT pour identifier les UGT à risque.

Les critères retenus pour mener à bien l'identification de ces UGT sont :

- d'une part les UGT déjà considérées comme à risque à fin décembre 2019 en raison de sensibilités des valeurs recouvrables : la sensibilité étant mesurée par l'écart entre la valeur recouvrable et la valeur nette comptable de l'UGT, compte tenu de variation des paramètres macro-économiques et opérationnels ;
- et d'autre part celles dont les performances ont été matériellement affectées par la crise sur le premier semestre 2020.

Ainsi, pour les UGT identifiées, un processus de revue approfondie des projections de cash-flows a été réalisé en tenant compte :

- du contexte local sanitaire, économique, politique et social (en y compris les plans de soutien et ou de relance des gouvernements, ...) ;
- de l'évolution du risque pays (notation, dette publique, évolution de la devise le cas échéant,...) ;
- des anticipations du Groupe quant au retour à une activité normale, modélisée géographie par géographie (mais aussi selon la nature de l'activité exercée par le Groupe) ;

afin d'apprécier au mieux les risques et incertitudes pesant sur les flux de trésorerie futurs de l'UGT.

S'agissant des taux d'actualisation utilisés, ils sont inchangés par rapport au 31 décembre 2019 : en effet, d'une part, le WACC Euro n'a pas varié sur la période et, d'autre part, les risques pays ont été appréciés, au mieux des données disponibles, dans l'exercice de révision des projections annuelles de cash-flows.

A l'issue de ces tests, le Groupe a déprécié l'intégralité du goodwill du Mexique (UGT considéré comme sensible lors de la clôture de décembre 2019) pour un montant de 44,2 millions d'euros sur le premier semestre 2020.

7.2 Actifs incorporels

7.2.1 Actifs incorporels du domaine concédé

Les actifs incorporels du domaine concédé se détaillent comme suit, par segment opérationnel :

Au 30 juin 2020

(en millions d'euros)	Valeur nette au 31 décembre 2019	Valeur brute	Amortissements et pertes de valeur	Valeur nette
France	611,1	1 559,9	-869,1	690,8
Europe hors France	2 124,2	4 513,3	-2 411,5	2 101,8
Reste du monde	780,6	1 564,9	-812,3	752,6
Activités mondiales	1,5	10,9	-9,9	1,0
Autres	-	-	-	-
Actifs incorporels du domaine concédé	3 517,4	7 649,0	-4 102,8	3 546,2

L'évolution de la valeur nette comptable des actifs incorporels du domaine concédé pour +28,8 millions d'euros s'explique principalement par :

- des investissements pour 277,9 millions d'euros (dont 130,7 millions d'euros au sein du segment France, 119,3 millions d'euros au sein du segment Europe hors France et 27,3 millions d'euros au sein du segment Reste du monde) ;
- des dotations aux amortissements et pertes de valeur pour -212,7 millions d'euros dont une perte de valeur de -17,3 millions d'euros comptabilisée au titre d'un contrat de concession comptabilisé en Afrique Moyen Orient ;
- des effets de change pour -94,9 millions d'euros, essentiellement liés à l'appréciation de la couronne tchèque et de la livre sterling contre euro.

7.2.2 Autres actifs incorporels

Les autres actifs incorporels n'ont pas connu d'évolution significative par rapport au 31 décembre 2019, à l'exception de la perte de valeur comptabilisée sur un actif incorporel contrat en Amérique latine générée par une situation économique tendue liée à la crise sanitaire, à hauteur de 35,0 millions d'euros.

7.3 Actifs corporels

L'évolution de la valeur nette des actifs corporels au cours du premier semestre 2020 est la suivante :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020
Actifs corporels bruts	19 575,5	19 220,8
Amortissements et pertes de valeur	-11 895,7	-11 804,5
Actifs corporels nets	7 679,8	7 416,3

Les **investissements** proviennent principalement de :

- la France (à hauteur de 51,3 millions d'euros) ;

- l'Europe hors France (à hauteur de 169,9 millions d'euros). Ils concernent principalement des achats de matériel roulant et containers au Royaume-Uni pour 24,6 millions d'euros ; des investissements de maintenance, des coûts de mise aux normes environnementales et le développement de nouvelles connexions dans le secteur de l'énergie en Pologne et en République Tchèque pour respectivement 24,4 et 16,6 millions d'euros ; des investissements liés au renouvellement du contrat de concession Braunschweiger en Allemagne pour 26,5 millions d'euros ;
- le Reste du monde (à hauteur de 152,7 millions d'euros). Ils concernent notamment la construction des nouvelles usines de traitement de déchets dangereux en Asie pour 27,2 millions d'euros (Chine et Singapour) et des investissements de maintenance dans le secteur du traitement de déchets dangereux aux Etats Unis pour 19,1 millions d'euros.

Les **amortissements** d'un montant de -458,9 millions d'euros portent principalement sur la France pour -94,6 millions d'euros, l'Europe hors France pour -187,8 millions d'euros, le Reste du monde pour -118,8 millions d'euros.

Les **variations du périmètre** d'un montant de +52,9 millions d'euros proviennent principalement de l'Europe hors France (45,9 millions d'euros) dont 39,5 millions d'euros, en Espagne.

Les **effets de change** d'un montant de -211,8 millions d'euros proviennent notamment de l'appréciation de la couronne tchèque face à l'euro pour -25,7 millions d'euros, de la livre sterling pour -33,4 millions d'euros, du zloty polonais pour -61,4 millions d'euros et de la dépréciation du real brésilien pour -15,4 millions d'euros.

Les actifs corporels se détaillent comme suit par segment opérationnel :

Au 30 juin 2020

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur nette Au 31 décembre 2019	Valeur brute	Amortissements et pertes de valeur	Valeur nette
France	983,2	3 885,4	-2 943,8	941,6
Europe hors France	3 751,8	8 624,3	-5 013,1	3 611,2
Reste du monde	2 280,6	4 238,4	-2 001,8	2 236,6
Activités mondiales	606,3	2 281,5	-1 708,5	573,0
Autres	57,9	191,2	-137,3	53,9
Actifs corporels	7 679,8	19 220,8	-11 804,5	7 416,3

Les actifs corporels se détaillent par nature d'actif comme suit :

Au 30 juin 2020

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur nette au 31 décembre 2019	Valeur brute	Amortissements et pertes de valeur	Valeur nette
Terrains	651,6	1 424,1	-779,2	644,9
Constructions	1 377,3	3 189,5	-1 845,2	1 344,2
Installations techniques, matériel et outillage	3 785,9	9 819,9	-6 187,1	3 632,8
Matériel roulant et autre matériel de transport	660,9	2 178,2	-1 575,1	603,1
Autres immobilisations corporelles	319,2	1 692,0	-1 392,8	299,2
Immobilisations corporelles en cours	884,9	917,1	-25,1	892,0
Actifs corporels	7 679,8	19 220,8	-11 804,5	7 416,3

7.4 Droits d'usage

En application de la norme sur les contrats de location (IFRS 16), le Groupe applique une méthode unique de comptabilisation, à l'exception des contrats de courte durée (durée inférieure ou égale à 12 mois) ou portant sur des actifs de faible valeur (montant unitaire inférieur à 5.000 dollars américains).

Les droits d'usage se détaillent comme suit par segment opérationnel :

Au 30 juin 2020

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur nette Au 31 décembre 2019	Valeur brute	Amortissements et pertes de valeur	Valeur nette
France	290,5	601,5	-304,4	297,1
Europe hors France	495,9	877,0	-437,5	439,5
Reste du monde	365,2	697,7	-336,2	361,5
Activités mondiales	366,1	727,2	-380,8	346,4
Autres	146,9	299,7	-165,7	134,0
DROIT D'USAGE	1 664,6	3 203,1	-1 624,6	1 578,5

L'évolution de la valeur nette des droits d'usage au cours du premier semestre 2020 est la suivante :

Au 31 décembre 2019

Au 30 juin 2020

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020
Droits d'usage	3 273,6	3 203,1
Amortissements et pertes de valeur	-1 609,0	-1 624,6
Droits d'usage net	1 664,6	1 578,5

Les **nouveaux contrats** d'un montant total de 226,1 millions d'euros proviennent principalement de la France à hauteur de 65,4 millions d'euros, l'Europe hors France à hauteur de 60,1 millions d'euros, le Reste du monde à hauteur de 52,4 millions d'euros et les activités mondiales à hauteur de 43,2 millions d'euros.

Les **amortissements**, d'un montant total de -217,9 millions d'euros, portent principalement sur la France pour -45,7 millions d'euros, l'Europe hors France pour -54,5 millions d'euros, le Reste du monde pour -52,5 millions d'euros, les activités mondiales pour -47,9 millions d'euros.

Les revenus de sous-location associés aux droits d'usage ne sont pas significatifs.

NOTE 8

FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS

8.1 Actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers se composent principalement des éléments suivants :

- Les dettes financières (y compris dettes locatives IFRS 16) décrites en note 8.1.1 ;
- Les « actifs financiers courants et non courants » décrits en note 8.1.2 ;
- La trésorerie active et passive ainsi que les équivalents de trésorerie décrits en note 8.1.3.

8.1.1 Dettes financières

L'évolution des dettes financières non courantes et courantes au cours du premier semestre 2020 est la suivante :

	Notes	Non courants		Courants		Total	
		Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020
<i>(en millions d'euros)</i>							
Emprunts obligataires	8.1.1.1	8 830,4	10 035,9	1 145,4	1 771,6	9 975,8	11 807,5
Autres dettes financières	8.1.1.3	536,4	604,8	4 298,4	5 396,3	4 834,8	6 001,1
Dettes locatives IFRS 16	8.1.1.4	1 417,9	1 354,4	465,7	412,1	1 883,6	1 766,5
Total dettes financières courantes et non courantes		10 784,7	11 995,1	5 909,5	7 580,0	16 694,2	19 575,1

8.1.1.1 EMPRUNTS OBLIGATAIRES NON COURANTS ET COURANTS

	Non courants		Courants		Total	
	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020
<i>(en millions d'euros)</i>						
Emprunts obligataires	8 830,4	10 035,9	1 145,4	1 771,6	9 975,8	11 807,5
• dont < 1 an	-	-	1 145,4	1 771,6	1 145,4	1 771,6
• dont 2-3 ans	1 969,0	1 524,4	-	-	1 969,0	1 524,4
• dont 4-5 ans	1 367,3	2 078,5	-	-	1 367,3	2 078,5
• dont > 5 ans	5 494,1	6 433,0	-	-	5 494,1	6 433,0

Ventilation des emprunts obligataires

Les emprunts obligataires non courants se décomposent comme suit au 30 juin 2020.

	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020	Maturité		
			2 à 3 ans	4 à 5 ans	> 5 ans
<i>(en millions d'euros)</i>					
Émissions publiques ^(a)	8 035,7	9 061,4	1 311,8	1 347,8	6 401,8
<i>Marché européen ⁽ⁱ⁾</i>	7 747,0	8 772,1	1 311,8	1 347,8	6 112,5
<i>Marché américain ⁽ⁱⁱ⁾</i>	288,7	289,3	-	-	289,3
Obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles ou existantes (OCEANE)	717,4	715,3	-	715,3	-

Panda Tranche 4	-	188,3	188,3	-	-
Emprunt obligataire Stirling Water Seafield Finance ^(b)	48,0	41,7	13,3	15,4	13,0
Autres < 50 M€ en 2019 et 2020	29,3	29,2	11,0	-	18,2
Emprunts obligataires non courants	8 830,4	10 035,9	1 524,4	2 078,5	6 433,0

(a) Émissions Publiques.

i. *Marché européen : au 30 juin 2020, le montant dans l'état de la situation financière consolidée des émissions obligataires réalisées dans le cadre du programme EMTN s'élève à 10 344,1 millions d'euros dont 8 772,1 millions d'euros à échéance à plus d'un an. L'impact de la réévaluation en juste valeur au titre du risque de taux couvert s'élève à 8,4 millions d'euros à la clôture (part non courante) ;*

ii. *Marché américain : au 30 juin 2020, l'encours du nominal restant des obligations émises aux États-Unis le 27 mai 2008 est de 300,0 millions de dollars américains à échéance 1er juin 2038 au taux fixe de 6,75 % (tranche 3).*

(b) Emprunt obligataire Stirling Water Seafield Finance : le nominal restant dû au 30 juin 2020 de l'emprunt obligataire amortissable, émis en 1999 par Stirling Water Seafield Finance (filiale de Veolia Water UK, Activité Eau), s'élève à 47,0 millions de livres sterling (part courante et non courante). Il est comptabilisé selon la méthode du coût amorti pour un montant de 41,7 millions d'équivalents euros au 30 juin 2020 (part non courante). L'échéance de l'emprunt est le 26 septembre 2026.

Evolution des emprunts obligataires

Comme mentionné en note 3, l'évolution des emprunts obligataires sur le semestre résulte principalement des trois émissions obligataires réalisées en 2020, dans les conditions financières suivantes :

- 500 millions d'euros d'obligations, émises le 8 janvier 2020, à échéance janvier 2031, portant un coupon de 0,66% ;
- 700 millions d'euros d'obligations, émises le 8 avril 2020 à échéance avril 2028, portant un coupon de 1,25% ;
- 500 millions d'euros d'obligations, émises le 8 juin 2020, à échéance janvier 2032, portant un coupon de 0,80%.

Ces trois émissions obligataires, destinées à servir les besoins de financement généraux du Groupe, ont permis d'anticiper le refinancement de l'ensemble des tombées obligataires prévues en 2020 et 2021, pour un montant total de 1,6 milliard d'euros.

Par ailleurs, le Groupe a procédé en juin 2020 à l'émission de deux emprunts obligataires pour un montant cumulé de 1,5 milliard de Renminbi (189 millions d'Euros équivalents) sur le marché domestique chinois (Panda Bond), avec une maturité de 3 ans, portant un coupon de 3,85%.

Les nouveaux emprunts s'élèvent ainsi à 1 891,0 millions d'euros sur le premier semestre 2020.

8.1.1.2 INFORMATIONS SUR LES CLAUSES DE REMBOURSEMENT ANTICIPE DES EMPRUNTS

▪ Dette de Veolia Environnement

La documentation juridique des financements bancaires et obligataires contractés par la Société ne renferme pas de covenant financier, c'est-à-dire d'engagement de respecter un ratio de couverture ou une notation de crédit minimum dont le non-respect pourrait entraîner l'exigibilité anticipée du financement considéré.

▪ Dette des filiales

Certains financements de projets ou consentis par des organismes de développement multilatéraux à des filiales du groupe renferment des covenants financiers (tels que définis ci-dessus).

Sur la base des diligences effectuées auprès de ses filiales, la Société considère que les covenants inclus dans la documentation des financements significatifs étaient respectés (ou que les prêteurs y avaient renoncé) au 30 juin 2020.

8.1.1.3 ÉVOLUTION DES AUTRES DETTES FINANCIÈRES

	Non courants		Courants		Total	
	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020
<i>(en millions d'euros)</i>						
Autres dettes financières	536,4	604,8	4 298,4	5 396,3	4 834,8	6 001,1
• dont < 1 an	-	-	4 298,4	5 396,3	4 298,4	5 396,3
• dont 2-3 ans	228,6	230,0	-	-	228,6	230,0
• dont 4-5 ans	60,0	82,7	-	-	60,0	82,7
• dont > 5 ans	247,8	292,1	-	-	247,8	292,1

Au 30 juin 2020, les autres dettes financières comprennent des titres négociables à court terme (moins d'un an) émis par la Société s'élevant à 4 592,0 millions d'euros contre 3 493,0 millions d'euros au 31 décembre 2019.

8.1.1.4 DETTES LOCATIVES IFRS 16

Les dettes locatives IFRS 16, au 30 juin 2020, s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020
Dettes locatives IFRS 16 non courantes	1 417,9	1 354,4
Dettes locatives IFRS 16 courantes	465,7	412,1

Dettes locatives IFRS 16	1 883,6	1 766,5
---------------------------------	----------------	----------------

Les dettes locatives IFRS 16 se détaillent comme suit par segment opérationnel :

	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020		
<i>(en millions d'euros)</i>	Dettes locatives IFRS 16	Dettes locatives IFRS 16 non courantes	Dettes locatives IFRS 16 courantes	Dettes locatives IFRS 16
France	351,9	261,5	90,2	351,7
Europe hors France	568,2	400,2	104,7	504,9
Reste du monde	420,0	307,5	94,2	401,7
Activités mondiales	389,1	280,4	87,0	367,4
Autres	154,4	104,8	36,0	140,8
Dettes locatives IFRS 16	1 883,6	1 354,4	412,1	1 766,5

La ventilation des dettes locatives IFRS 16 par échéance est la suivante :

	Au 30 juin 2020		
<i>(en millions d'euros)</i>	Non courants	Courants	Total
Dettes locatives IFRS16	1 354,4	412,1	1 766,5
• dont 1 an	-	412,1	412,1
• dont 2 ans	331,2	-	331,2
• dont 3 ans	261,5	-	261,5
• dont 4 ans	192,2	-	192,2
• dont 5 ans	147,4	-	147,4
• > 5 ans	422,1	-	422,1

8.1.2 Actifs financiers non courants et courants

Les autres actifs financiers courants et non courants se décomposent comme suit :

	Non courants		Courants		Total	
	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020
<i>(en millions d'euros)</i>						
Montant brut	427,9	512,5	309,9	314,2	737,8	826,7
Pertes de valeur	-72,7	-72,9	-37,5	-37,8	-110,2	-110,7
Actifs financiers nets relatifs à des prêts et créances	355,2	439,6	272,4	276,4	627,6	716,0
Autres actifs financiers	14,6	14,3	3,3	2,0	17,9	16,3
Actifs liquides et actifs financiers liés au financement (*)	4,8	5,3	462,8	819,8	467,6	825,1
Total autres actifs financiers nets	374,6	459,2	738,5	1 098,2	1 113,1	1 557,4

(*) Les actifs liquides sont des actifs financiers composés de fonds ou de titres de maturité initiale supérieure à trois mois, facilement convertibles en trésorerie, et gérés dans le cadre d'un objectif de liquidité tout en conservant un faible risque en capital.

Au 30 juin 2020, les principaux actifs financiers non courants et courants en prêts et créances comprennent notamment les prêts accordés à des co-entreprises consolidées par la méthode de la mise en équivalence pour un montant total de 181,8 millions d'euros, contre 159,5 millions d'euros au 31 décembre 2019.

Ces prêts concernent principalement les concessions chinoises pour 127,7 millions d'euros au 30 juin 2020, contre 99,7 millions d'euros au 31 décembre 2019.

Au 30 juin 2020, les actifs liquides et actifs financiers liés au financement sont principalement constitués par des placements de maturité initiale supérieure à trois mois, facilement convertibles en trésorerie et gérés dans le cadre d'un objectif de liquidité tout en conservant un faible risque en capital. Leur évolution sur le 1^{er} semestre 2020 est liée notamment à l'optimisation de la gestion de la trésorerie du Groupe et l'allocation d'une partie du produit de cession des réseaux de chaleur et de froid aux Etats-Unis en actifs liquides intervenue fin 2019.

8.1.3 Trésorerie et équivalents de trésorerie et trésorerie passive

L'évolution de la trésorerie et équivalents de trésorerie et de la trésorerie passive au cours du premier semestre 2020 est la suivante :

	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020
<i>(en millions d'euros)</i>		
Disponibilités	1 449,8	1 730,9
Équivalents de trésorerie	4 393,5	5 298,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie (*)	5 843,3	7 028,9
Trésorerie passive	302,2	187,5
Trésorerie nette	5 541,1	6 841,4

(*) Hors actifs liquides et actifs financiers liés au financement

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020
Veolia Environnement:		
Crédit syndiqué MT non tiré	3 000,0	3 000,0
Lignes de crédit bilatérales MT non tirées	1 000,0	1 000,0
Lignes de crédit bilatérales CT non tirées	100,0	100,0
Ligne de lettres de crédit	86,8	93,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie ⁽¹⁾	5 092,6	6 664,9
Filiales :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 218,4	1 189,1
Total des liquidités	10 497,8	12 047,0
Dettes courantes et trésorerie passive :		
Dettes courantes	5 909,5	7 580,0
Trésorerie passive	302,2	187,5
Total des dettes courantes et trésorerie passive	6 211,7	7 767,5
Total des liquidités nettes des dettes courantes et trésorerie passive (1)	4 286,1	4 279,5

(1) Y compris les actifs liquides et les actifs liés au financement inclus dans l'endettement financier net

La trésorerie et équivalents de trésorerie s'élèvent à 7 854,0 millions d'euros, dont 395,0 millions d'euros « soumis à restriction » au 30 juin 2020.

Au 30 juin 2020, les disponibilités sont détenues par les activités en France à hauteur de 32,7 millions d'euros, l'Europe hors France à hauteur de 320,4 millions d'euros, le reste du Monde à hauteur de 437,7 millions d'euros, les Activités mondiales à hauteur de 150,2 millions d'euros, le segment Autres à hauteur de 789,7 millions d'euros (dont Veolia Environnement à hauteur de 637,1 millions d'euros).

Les placements des excédents de trésorerie, non remontés au niveau de Veolia Environnement, sont gérés dans le cadre des procédures définies par le Groupe.

Au 30 juin 2020, les équivalents de trésorerie sont détenus essentiellement par Veolia Environnement à hauteur de 6 027,8 millions d'euros dont des OPCVM monétaires pour 2 478,3 millions d'euros, des dépôts à terme pour 2 530,2 millions d'euros et 815,8 millions d'euros d'actifs liquides.

La trésorerie passive est constituée des soldes créditeurs de banques et des intérêts courus et non échus qui s'y rattachent, correspondant à des découverts momentanés.

8.2 Juste valeur des actifs et passifs financiers

Les écarts entre les justes valeurs et les valeurs comptables des principales catégories d'actifs et de passifs financiers n'ont pas connu d'évolution significative par rapport au 31 décembre 2019.

8.3 Produits et charges financiers

8.3.1 Coût de l'endettement financier

Les charges de l'endettement financier comprennent les intérêts à payer sur les emprunts calculés en utilisant la méthode du coût amorti et les pertes sur les dérivés de taux qualifiés ou non de couverture.

La charge d'intérêt incluse dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location-financement est comptabilisée en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les produits de l'endettement financier comprennent les gains sur les dérivés de taux qualifiés ou non de couverture et sur les placements de trésorerie et équivalent de trésorerie.

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat consolidé lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges et produits de l'endettement financier sont représentatifs du coût de la dette financière diminuée des produits de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. En outre, le coût de l'endettement inclut le résultat des dérivés qui sont affectés à la dette qu'ils soient qualifiés ou non, comptablement, de couvertures.

Le coût de l'endettement financier s'établit à -215,6 millions d'euros au 30 juin 2020 contre -222,5 millions d'euros au 30 juin 2019, en amélioration de 6,9 millions d'euros due notamment à la gestion de la dette obligataire euros et au remboursement partiel de l'emprunt libellé en dollars à hauteur de 100 millions de dollars au 31 décembre 2019.

Le poste « Intérêts versés » au tableau des flux de trésorerie correspond au coût de l'endettement financier net des activités poursuivies et non poursuivies, ajusté des intérêts courus et des variations de juste valeur des dérivés de couverture.

<i>(en millions d'euros)</i>	1er semestre 2019	1er semestre 2020
Charges sur l'endettement	-182,0	-172,8
Actifs évalués à la juste valeur par résultat (option de juste valeur)*	12,7	11,6
Résultat sur instruments dérivés et relations de couverture et autres	-53,9	-54,4
Coût de l'endettement financier	-222,5	-215,6

(*) Les équivalents de trésorerie sont évalués à la juste valeur par le résultat

Le « Résultat sur instruments dérivés et relations de couverture et autres » provient principalement au 30 juin 2020 des éléments suivants :

- des charges d'intérêts nets sur les relations de couverture (juste valeur et flux de trésorerie) pour -7,6 millions d'euros ;

- les résultats sur instruments dérivés non éligibles au traitement de couverture pour -46,8 millions d'euros principalement sur des instruments dérivés de change.

8.3.2 Autres revenus et charges financiers

Les autres revenus et charges financiers comprennent notamment les plus ou moins-values de cessions financières nettes de frais de cessions, la désactualisation des provisions, les charges d'intérêts relatifs aux passifs du domaine concédé et les intérêts sur dettes locatives.

<i>(en millions d'euros)</i>	1er semestre 2019	1er semestre 2020
Gains nets/Pertes nettes sur les prêts et créances	6,7	6,3
Plus ou moins-values de cessions financières nettes de frais de cession	51,0	0,2
Résultats sur actifs disponibles à la vente ⁽¹⁾	1,0	1,0
Actifs et passifs évalués à la juste valeur par le résultat	0,2	-0,2
Désactualisation des provisions	-15,9	-11,1
Résultat de change	0,5	-7,5
Charges d'intérêts sur passifs du domaine concédé	-40,3	-39,8
Intérêts sur dettes locatives IFRS 16	-22,8	-17,8
Autres	-20,0	-15,1
Autres revenus et charges financiers	-39,6	-84,0

⁽¹⁾ Dont dividendes reçus pour 3,4 millions d'euros au 30 juin 2020, contre 4,6 millions d'euros au 30 juin 2019

Pour mémoire, les plus ou moins-values de cessions financières, au titre du premier semestre 2019, concernaient principalement les impacts de cession Transdev pour 33 millions d'euros et celle de Foshan (Chine) pour 37 millions d'euros.

8.4 Engagements liés aux activités de financement

8.4.1 Engagements donnés liés aux activités de financement

Le détail des engagements hors bilan donnés liés aux activités de financement est le suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020	Échéance		
			À moins d'un an	De un à cinq ans	À plus de cinq ans
Lettres de crédit	-39,6	-43,0	-26,2	-9,8	-7,0
Garantie d'une dette	-35,1	-24,4	-11,0	-1,7	-11,7
Autres engagements donnés liés au financement	-43,9	-40,2	-6,8	-26,5	-6,9
Total engagements donnés liés au financement	-118,6	-107,6	-44,0	-38,0	-25,6

8.4.2 Engagements reçus liés aux activités de financement

Ils s'élèvent à 175,6 millions d'euros au 30 juin 2020 contre 134,8 millions d'euros au 31 décembre 2019.

8.4.3 Sûretés réelles données en garantie de dettes financières

Au 30 juin 2020, le Groupe a consenti 139 millions d'euros de sûretés réelles en garantie de dettes financières, dont 98,8 millions d'euros en garanties de dettes financières de ses co-entreprises.

NOTE 9

CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT NET PAR ACTION

9.1 Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère

9.1.1 Capital

Le capital est entièrement libéré.

9.1.1.1 AUGMENTATION DE CAPITAL RÉSERVÉE AUX SALARIÉS DU GROUPE

Il n'y a pas eu d'augmentation de capital au cours du premier semestre 2020.

9.1.1.2 NOMBRE D' ACTIONS ÉMISES ET VALEUR NOMINALE

Il est de 567 266 539 actions au 30 juin 2020, comme au 31 décembre 2019. La valeur nominale de chaque action est de 5 euros.

9.1.2 Imputation des titres d'autocontrôle sur les capitaux propres

Les actions d'autocontrôle sont comptabilisées en réduction des capitaux propres.

Les pertes et profits résultant de la cession des actions d'autocontrôle et les dividendes liés sont imputés directement sur les capitaux propres et n'affectent pas le résultat.

Au 30 juin 2020, le nombre total d'actions détenues par Veolia Environnement est de 12 725 465, représentant 2,24% du capital de la Société. Au 31 décembre 2019, il était de 12 450 465, représentant 2,19% du capital de la Société.

9.1.3 Affectation du résultat et dividendes

L'Assemblée Générale du 22 avril 2020 a fixé le dividende en numéraire à 0,5 euro par action au titre de l'exercice 2019. Ce dividende a été détaché de l'action le 12 mai 2020 et mis en paiement le 14 mai 2020, pour un montant total de 277,1 millions d'euros.

En 2019, un dividende de 509,1 millions d'euros a été distribué par Veolia Environnement et prélevé sur le bénéfice de l'exercice 2018.

9.1.4 Écarts de conversion

Au 31 décembre 2019, le montant cumulé des écarts de conversion était de -92,6 millions d'euros (en part du Groupe).

La variation des écarts de conversion reflète principalement l'évolution du renminbi chinois (-10,4 millions d'euros), de la livre sterling (+31,7 millions d'euros), du dollar canadien (+10,1 millions d'euros), du dollar de Hong Kong (-19,3 millions d'euros) et du peso argentin (-34,2 millions d'euros).

Au 30 juin 2020, le montant cumulé des écarts de conversion est de -307,5 millions d'euros (en part du Groupe).

La variation des écarts de conversion reflète principalement l'évolution du renminbi chinois (-40,9 millions d'euros), de la livre sterling (-48,0 millions d'euros), du zloty polonais (-19,4 millions d'euros) et du peso colombien (-20,3 millions d'euros).

9.1.5 Réserve de juste valeur

Elle ressort, en part du Groupe, à -58,4 millions d'euros au 30 juin 2020, contre -57,1 millions d'euros au 31 décembre 2019, sans évolution significative au cours du semestre.

9.2 Participations ne donnant pas le contrôle

Le détail de la variation des participations ne donnant pas le contrôle figure dans l'état de variation des capitaux propres.

L'évolution des participations ne donnant pas le contrôle sur le premier semestre 2020 s'explique principalement par le résultat de la période, compensé par les variations de périmètre, les distributions de dividendes de filiales et les écarts de conversion.

La part du résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle représente 66,3 millions d'euros au 30 juin 2020, contre 88,1 millions d'euros au 30 juin 2019.

Au premier semestre 2020, elle concerne notamment les actionnaires minoritaires de filiales dans les segments Europe hors France (44,8 millions d'euros), et Reste du monde (21,8 millions d'euros).

9.3 Résultat net par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe ajusté de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions composant le capital en circulation pendant l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe ajusté de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, augmenté du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui auraient été émises suite à la conversion en actions ordinaires, de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

Au 30 juin 2020, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation s'établit à 554 541 074. Les instruments (principalement relatifs aux obligations convertibles OCEANE émises le 12 septembre 2019) sont exclus du calcul du résultat net dilué par action car ils sont anti-dilutifs.

9.4 Contrat de liquidité

Veolia Environnement gère son capital dans le cadre d'une politique financière prudente et rigoureuse visant d'une part à s'assurer un accès aisé aux marchés de capitaux français et internationaux, afin d'investir dans des projets générateurs de valeur, et d'autre part à rémunérer de façon satisfaisante les actionnaires tout en maintenant une notation de crédit « Investment Grade ».

Veolia Environnement et la société Rothschild & Cie Banque ont mis fin au contrat de liquidité conclu le 26 septembre 2014. Cette résiliation a pris effet le 31 mai 2019 en clôture de bourse.

Avec effet au 1^{er} juin 2019 et pour une durée de douze mois renouvelable par tacite reconduction, Veolia Environnement a confié à la société Kepler Chevreux la mise en œuvre d'un nouveau contrat de liquidité. Dans ce cadre, un montant de 20 millions d'euros a été alloué au fonctionnement du compte de liquidité.

Ce contrat de liquidité s'inscrit dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par l'assemblée générale de Veolia Environnement du 18 avril 2019.

NOTE 10 PROVISIONS

L'évolution des provisions non courantes et courantes au cours du premier semestre **2020** est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020
Provisions hors engagements sociaux	1 601,8	1 632,6
Provisions pour engagements sociaux	786,0	773,5
TOTAL PROVISIONS	2 387,8	2 406,1
PROVISIONS NON COURANTES	1 848,7	1 837,9
PROVISIONS COURANTES	539,1	568,2

(1) Provisions autres que liées à l'impôt sur les résultats

Le total des provisions, prises dans leur globalité, est stable sur le premier semestre 2020.

Les provisions hors engagements sociaux comprennent notamment, au 30 juin 2020, les provisions pour coûts de fermeture et postérieurs à la fermeture (remise en état, démantèlement) pour 662,4 millions d'euros, comptabilisées en France dans les activités de recyclage et valorisation de déchets pour 249,0 millions d'euros et en Europe hors France pour 209,1 millions d'euros.

NOTE 11 IMPOTS

11.1 Impôts sur les résultats

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (ou le produit) d'impôt courant et la charge (ou le produit) d'impôt différé.

Les éléments de la charge fiscale sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	1er semestre 2019	1er semestre 2020
Charge/produit fiscal(e) courant(e)	-147,7	-105,3
France	-9,1	-4,5
Autres pays	-138,6	-100,8
Charge/produit fiscal(e) différé(e)	48,8	50,1
France	-13,4	-4,1
Autres pays	62,2	54,2
Total de la charge fiscale	-98,9	-55,2

La charge fiscale figurant au tableau des flux de trésorerie correspond à la charge fiscale des activités poursuivies ci-dessus et celle des activités non poursuivies.

Certaines filiales françaises ont opté pour le groupe d'intégration fiscale constitué par Veolia Environnement (convention d'une durée de cinq ans, renouvelée en 2016). Veolia Environnement est seule redevable envers le Trésor Public français de l'impôt courant sur les sociétés calculé sur la base de la déclaration fiscale d'ensemble. L'économie d'impôt susceptible d'en résulter est acquise à Veolia Environnement, société intégrante.

Le taux d'imposition du Groupe se détaille de la façon suivante :

	1er semestre 2019	1er semestre 2020
Résultat net des activités poursuivies (a)	435,4	-62,3
Résultat des entreprises associées (b)	18,5	12,2
Résultat des co-entreprises (c)	37,8	28,0
Quote-part dans les résultats nets des autres entités mises en équivalence (d)	-	-
Impôts sur le résultat (e)	-98,9	-55,2
Résultat des activités intégrées poursuivies avant impôts (f) = (a)-(b)-(c)-(d)-(e)	478,0	-47,3
Taux d'imposition apparent -(e)/(f)	20,7%	N/A

11.2 Actifs et passifs d'impôts différés

En lien avec les conséquences de la pandémie Covid 19, le Groupe a procédé à la revue de la valeur recouvrable des impôts différés actifs relatifs à des pertes fiscales significatives. Ces travaux n'ont pas conduit le Groupe à constater de dépréciations complémentaires significatives au 30 juin 2020.

11.3 Contrôles fiscaux

Dans le cadre de leurs activités courantes, les entités du Groupe en France et à l'étranger font l'objet de contrôles fiscaux réguliers.

Le Groupe apprécie les risques fiscaux liés à l'impôt sur les résultats conformément à l'interprétation IFRIC 23 et IAS 37 en considérant notamment que les autorités fiscales mèneront un contrôle et auront pleine connaissance de toute l'information pertinente.

L'administration fiscale a mené divers contrôles fiscaux dans et hors des groupes d'intégration fiscale. A ce jour, ces contrôles n'ont pas conduit à une dette envers l'administration fiscale d'un montant significativement supérieur à celui qui avait été estimé dans le cadre de la revue des risques fiscaux.

Il n'y a pas eu de nouveaux événements significatifs depuis le dernier document d'enregistrement universel.

NOTE 12 ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

La direction considère, en application des critères de l'IAS 37, que les procédures judiciaires, administratives ou d'arbitrage décrites ci-après ne doivent pas faire l'objet d'une provision ou, le cas échéant, d'une provision complémentaire, ou d'une reconnaissance d'un produit à recevoir au 30 juin 2020, compte tenu du caractère incertain de leurs issues.

Les principaux actifs et passifs éventuels associés à des procédures judiciaires, administratives ou d'arbitrage sont décrits ci-après :

Amérique du Nord**Etats-Unis – Eau – Flint**

En novembre 2011, le gouverneur du Michigan a déclaré que la ville de Flint, (« Flint ») était en grande difficulté financière et a nommé un responsable des urgences (« Emergency Manager ») afin qu'il adopte des mesures drastiques d'économies. Dans cette perspective, l'Emergency Manager a décidé de transférer provisoirement la source d'approvisionnement en eau de la ville de Détroit à la rivière Flint ; cette mesure s'inscrivait dans un plan à plus long terme de changement de source d'approvisionnement vers le lac Huron.

En 2013, Flint a retenu les services de la société d'ingénierie Lockwood Andrews & Newman (« LAN ») pour préparer la station de traitement d'eau de la ville au changement de source d'eau. En avril 2014, ladite station a commencé à traiter l'eau de la rivière Flint en vue de sa distribution aux habitants.

Peu après, ces derniers ont commencé à se plaindre de l'apparence, de l'odeur et du goût de l'eau distribuée. Entre août et décembre 2014, Flint a fait face à des problèmes de qualité de l'eau, caractérisant des violations de la réglementation nationale régissant l'eau potable, en excédant notamment la limite du taux autorisé de « Total Trihalométhanes TTHM » (des sous-produits de désinfection).

En février 2015, Flint a confié à une filiale américaine de la Société, Veolia Water North America Operating Services (« VWNAOS ») la réalisation d'une étude sur les effets résiduels du processus de chloration, sur la coloration de l'eau, son goût et son odeur. Cette étude ponctuelle, facturée 40.000\$, a été réalisée en quatre semaines environ. Pendant tout ce temps et par la suite, Flint a continué à faire appel à LAN en tant que consultant principal en ingénierie de l'eau. Ainsi, en décembre 2014 et courant 2015, LAN a élaboré un plan de traitement et remis des rapports à la ville, notamment sur la conformité de l'eau de la rivière Flint à la loi sur l'eau potable (« Safe Drinking Water Act »). LAN n'a émis aucune réserve sur le fait que la nouvelle source d'alimentation en eau de la ville pouvait créer des problèmes de plomb dans l'eau potable.

Le 18 février 2015, VWNAOS a rédigé un rapport intermédiaire, fondé sur les résultats d'analyses fournis par la ville, qui indiquait que l'eau potable était saine dans la mesure où elle « respectait les normes étatiques et fédérales et les essais requis ». Le même jour, au cours d'une réunion organisée par le comité des travaux publics du conseil municipal de Flint et relative au rapport intermédiaire, des employés de VWNAOS portaient à la connaissance du public les résultats de ce dernier. Flint, et non pas VWNAOS, a conduit les tests sur le plomb.

Le 12 mars 2015, le rapport final de VWNAOS, était adressé à Flint, puis rendu public. Dans son rapport, VWNAOS faisait un certain nombre de recommandations pour assurer la conformité des niveaux de TTHM à la réglementation et améliorer la qualité de l'eau relative à l'odeur et à la couleur. Le rapport a également

recommandé à Flint de travailler avec sa société d'ingénierie (LAN) et l'Etat du Michigan afin de développer un plan de contrôle de la corrosion. Il semble que Flint ait ignoré la plupart de ces recommandations.

Le 24 juin 2015, l'agence fédérale américaine pour la protection de l'environnement a rédigé un mémorandum qui résumait l'information disponible sur les activités conduites par Flint et plusieurs agences gouvernementales en réponse aux niveaux élevés en plomb dans l'eau potable signalés par un résident de Flint.

Le 25 septembre 2015, Flint a publié un communiqué officiel (« lead advisory ») auprès des habitants de Flint afin de les alerter sur la présence de plomb dans l'eau courante.

Le 16 octobre 2015, la ville est retournée s'approvisionner en eau potable auprès de la ville de Detroit.

Le 21 octobre 2015, le bureau du gouverneur du Michigan a mandaté un groupe de travail consultatif composé d'experts dans plusieurs disciplines (« Flint Water Advisory Task Force ») chargé de mener une étude indépendante sur la crise de l'eau potable à Flint, caractérisée notamment par une contamination au plomb.

Le 21 mars 2016, leur rapport final, réalisé au terme de nombreux entretiens individuels et l'examen de multiples documents, était rédigé. Ce rapport conclut que la responsabilité de la crise de l'eau à Flint incombe largement à plusieurs entités gouvernementales du Michigan ainsi qu'à Flint. Le département de la qualité environnementale du Michigan et Flint n'ont notamment pas exigé ni mis en œuvre de contrôle de corrosion lors du changement de source d'approvisionnement et ce, contrairement à ce que requiert le régime fédéral applicable au plomb et au cuivre pour éviter toute contamination de l'eau potable.

Actions individuelles et actions de groupe

Depuis février 2016, de nombreuses actions individuelles et actions de groupe putatives (« putative class-actions ») ont été enregistrées auprès de la juridiction étatique et de la juridiction fédérale du Michigan par des habitants de Flint contre plusieurs défendeurs, dont l'Etat du Michigan, le département de la qualité environnementale du Michigan et trois des filiales américaines de la Société, Veolia North America Inc., VWNAOS et Veolia North America LLC. Les habitants de Flint allèguent des dommages corporels et matériels suite à une exposition aux toxines, y compris au plomb, contenues dans l'eau de la rivière Flint et reprochent notamment une négligence professionnelle et une fraude. La cour a rejeté ce dernier fondement.

Bien que la Société ait été citée dans plusieurs actions de groupe putatives et actions individuelles, elle n'est partie défenderesse à aucune d'entre elles ; seules ses trois filiales américaines le sont.

En janvier 2018, une procédure de médiation a été ordonnée par le juge fédéral. Les médiateurs ont sollicité la participation de toutes les parties à la procédure fédérale, dont les trois filiales américaines de la Société mais pas la Société elle-même.

Action civile du procureur du Michigan

Le 22 juin 2016, le procureur du Michigan (Etats-Unis) a engagé une action civile devant une juridiction étatique à l'encontre de plusieurs sociétés, parmi lesquelles VWNAOS et la Société elle-même, pour leur rôle supposé dans la crise de l'eau à Flint. Après s'être désisté de cette action, il a déposé, le 16 août 2016, une nouvelle assignation en matière civile. Entre autres allégations, il se réfère au rapport intermédiaire de VWNAOS. Pour le procureur, les actes et omissions allégués de ces sociétés constituent, entre autres, une négligence professionnelle et une fraude. A la suite du dépôt de cette nouvelle assignation, le procureur a consenti à ne pas poursuivre la Société, sans pour autant renoncer à ses droits ; cet accord a été acté le 12 septembre 2016 devant le juge étatique.

Le 7 novembre 2018, l'État du Michigan a élu un nouveau gouverneur et un nouveau procureur général. Le 12 avril 2019, ce dernier a introduit de nouvelles demandes, visant notamment la Société elle-même et ses trois filiales américaines. La Société n'ayant cependant reçu aucune notification, elle n'est pas partie défenderesse à cette action; seules ses filiales américaines le sont.

Le 8 novembre 2019, le tribunal étatique a rejeté toutes les demandes formées par le procureur contre les filiales américaines de la Société, à l'exception de celle fondée sur l'enrichissement sans cause.

Le 2 décembre 2019, l'Etat du Michigan, les filiales américaines de la Société et LAN ont formé des recours contre cette décision.

Le 23 juin 2020, le tribunal a rejeté le recours de LAN; celui introduit par les filiales américaines de la Société est toujours pendant.

Actions pénales

Des poursuites pénales ont été engagées par le procureur général contre quinze employés de l'Etat du Michigan et de la ville de Flint pour leur rôle dans la crise de l'eau à Flint. Sur ces quinze employés, sept ont plaidé coupable. Le 13 juin 2019, le nouveau procureur général a abandonné toutes les charges retenues contre les huit employés restants. L'enquête du procureur général est toujours en cours et de nouvelles poursuites pénales pourront être engagées.

Le Groupe conteste vigoureusement le bien-fondé de l'ensemble de ces procédures.

Ces réclamations ont fait l'objet de déclarations aux assureurs. Certains d'entre eux, se prévalant d'une clause d'exclusion contenue dans les polices du programme international d'assurance souscrit par la Société pour son compte et celui de ses filiales, ont fait savoir qu'ils n'entendaient pas garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité de VNA, dans l'hypothèse où elle serait engagée, pour les dommages du fait du plomb. Le Groupe conteste vigoureusement cette position au motif que cette clause d'exclusion est inapplicable en l'espèce et, en tout état de cause, nulle parce que contraire à la règle impérative de l'article L. 113-1 du Code des assurances imposant que l'exclusion soit « formelle et limitée » et à l'appréciation qu'en fait la jurisprudence.

Europe Centrale et Orientale

Roumanie

En 2000, Apa Nova Bucuresti (ANB), filiale roumaine à 74% de Veolia Eau, a signé avec la municipalité de Bucarest, un contrat de concession des services de distribution d'eau et d'assainissement pour 25 ans.

Fin juillet 2015, la Division Nationale Anticorruption de Ploiesti (DNA) a ouvert une enquête portant sur des faits de trafic d'influence, mettant en cause plusieurs personnes, et notamment plusieurs filiales roumaines de la Société.

ANB et certains de ses ex-dirigeants étaient soupçonnés d'avoir, entre 2008 et 2015, acheté l'influence de trois personnes physiques pour obtenir des décisions favorables des collectivités publiques de Bucarest, conduisant à d'importantes augmentations des tarifs de l'eau. En contrepartie, ANB aurait versé des rémunérations significatives à des sociétés contrôlées par ces trois personnes ou des personnes liées, sans que ces paiements ne soient proportionnés aux prestations accomplies, voire sans que ces prestations ne soient réelles.

Au cours du mois d'octobre 2015, trois ex-dirigeants d'ANB ont été placés sous le statut d'« *inculpat* ». Le 30 octobre 2015, ANB a été placée sous le même statut, au titre des infractions de corruption, achat d'influence, violation de la vie privée, évasion fiscale et blanchiment.

La *Securities and Exchange Commission* (SEC) et le *Department of Justice* (DOJ) ont ouvert une enquête portant sur d'éventuelles violations des lois fédérales américaines, en lien avec les faits objets de l'enquête de la DNA. L'Autorité des marchés financiers (AMF) a également ouvert une enquête, à la requête de la SEC dans le cadre de la coopération internationale.

En 2017, le Parquet National Financier a confirmé l'ouverture d'une enquête préliminaire.

Par lettre du 8 juillet 2019, la SEC a informé l'avocat américain de la Société de la clôture de son enquête, en indiquant qu'elle ne recommanderait pas d'action à l'encontre de cette dernière.

Par ordonnance du 1er novembre 2019, la DNA a décidé (i) l'abandon des poursuites pour trafic d'influence, corruption et violation de la vie privée contre ANB et l'ensemble des personnes physiques impliquées et (ii) la poursuite des investigations pour évasion fiscale et blanchiment à l'égard d'ANB et deux de ses anciens dirigeants.

Cette ordonnance est aujourd'hui définitive.

Lituanie - Energie

Entre 2000 et 2003, les filiales lituaniennes du Groupe, UAB Vilniaus Energija (« UVE ») et UAB Litesko (« Litesko ») ont signé plusieurs contrats avec des municipalités lituaniennes, dont le plus important avec la ville de Vilnius (« Vilnius ») en 2002, pour louer, exploiter et moderniser l'infrastructure de production et de distribution de chaleur et d'électricité. Le Groupe a ainsi réalisé des investissements importants au fil des années dont il attend une prise en compte des coûts et un retour sur investissement.

Depuis 2009, le gouvernement a publiquement, à de nombreuses reprises, accusé le Groupe d'être responsable d'un tarif élevé de chaleur et conduit une campagne de harcèlement à son égard. Diverses mesures ont ainsi été entreprises par les autorités publiques à l'encontre des filiales lituaniennes du Groupe et notamment :

- une amende de 19M€ infligée à UVE par l'autorité de la concurrence ;
- le transfert de propriété sans compensation des sous-stations individuelles de chaleur dans lesquelles UVE avait investi ;
- la réduction unilatérale des tarifs de chaleur pour capter les économies réalisées grâce au condenseur de fumée financé par UVE ;
- l'annulation rétroactive des tarifs de chaleur appliqués par UVE pour la période 2011-2015 ;
- l'annulation des avenants prolongeant la durée des contrats conclus par Litesko avec la municipalité d'Alytus et le transfert à cette dernière des actifs dans lesquels Litesko avait investi.

L'ensemble des mesures préjudiciables aux filiales lituaniennes du Groupe fait l'objet de contestations et de recours pendants devant les juridictions locales.

Compte tenu de ce contexte, la Société et ses filiales ont, par ailleurs, été contraintes d'engager les arbitrages décrits ci-dessous.

(i) L'arbitrage CIRDI

La Société, Veolia Energie International (venant aux droits de Veolia Baltics and Eastern Europe), UVE et Litesko (ensemble « les Sociétés ») ont déposé en janvier 2016 une requête en arbitrage contre la Lituanie devant le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (« CIRDI »).

Les Sociétés sollicitent à ce jour une indemnisation d'environ 80 M€ hors intérêts ; la Lituanie a, quant à elle, retiré ses demandes reconventionnelles d'environ 150M€ dans ses dernières écritures. La procédure est toujours en cours.

En juin 2018, la Lituanie a déposé une objection à la compétence du tribunal arbitral tirée de la décision rendue par la Cour de Justice de l'Union Européenne le 6 mars 2018 dans l'affaire Achmea, qui a jugé que les clauses d'arbitrage contenues dans les traités bilatéraux d'investissement intra-communautaires ne sont pas compatibles avec le droit de l'Union Européenne. Dans une déclaration du 15 janvier 2019, les Etats-Membres ont indiqué leur intention de résilier les traités bilatéraux d'investissement conclus entre eux d'ici décembre 2019. Le 5 mai 2020, une vaste majorité d'Etats membres - dont la France et la Lituanie - a signé un traité plurilatéral organisant le démantèlement des traités bilatéraux d'investissement intra-communautaires. Ces développements sont susceptibles d'avoir un impact sur l'arbitrage CIRDI, et le cas échéant, sur l'exécution de la sentence à venir.

(ii) L'arbitrage SCC

En novembre 2016, dans le cadre du contrat de Vilnius dont l'échéance était proche (fin mars 2017), la Société et UVE ont déposé une requête en arbitrage devant la Chambre de commerce de Stockholm (« SCC ») pour obtenir la désignation d'un expert indépendant afin d'évaluer l'état des actifs. L'objet de l'arbitrage SCC a été étendu par la suite aux réclamations de la Société, d'UVE, de Vilnius et de la société municipale VST (« VST ») en lien avec le contrat de Vilnius.

Dans le cadre de cet arbitrage, la Société et UVE sollicitent une indemnisation d'environ 22M€ ; de leur côté, Vilnius et VST présentent des demandes reconventionnelles estimées à ce jour à environ 690M€. La procédure est toujours en cours. La Société et UVE contestent fermement les demandes reconventionnelles de Vilnius et VST et en demandent le rejet.

Autres segments**VWT contre K+S Potash**

Le 1er décembre 2012, Veolia Water Technologies, Inc. (« VWT ») a signé un contrat de 324,5 MUSD avec K + S Potash Canada GP («KSPC»), pour la conception, fourniture et mise en service d'un système d'évaporation et de cristallisation, qui comprend 14 grands évaporateurs et cristalliseurs (les « cuves »), pour une mine de potasse alors en cours de construction par KSPC dans la province de la Saskatchewan, Canada. Dans ce cadre, une lettre de garantie à première demande de 14,6 MUSD a été octroyée par VWT en faveur de KSPC.

Le 17 juillet 2016, lors du processus de mise en service et de démarrage des cuves, l'une d'entre elles s'est effondrée (l'« Incident »). Une nouvelle cuve de remplacement a dû être fabriquée et installée. L'Incident a endommagé également d'autres cuves et des équipements de l'usine, qui ont dû être retirés et remplacés. VWT a coopéré avec KSPC pour déterminer la cause de l'Incident. Les premières investigations, menées par KSPC, ont identifié un défaut de conception du support métallique des cuves, dont étaient responsables VWT et l'un de ses sous-traitants. Ensuite, des expertises complémentaires conduites par VWT ont en

revanche conclu à un défaut dans la réalisation des plots en béton servant d'assises aux supports métalliques ; ces plots en béton étaient construits par un sous-traitant de KSPC. VWT a réparé les cuves endommagées. Ces réparations ont donné lieu à d'importantes modifications contractuelles (« Change Orders ») et des coûts supplémentaires. Mi-juin 2017, une seconde lettre de garantie à première demande de 15 MUSD a été émise par VWT en faveur de KSPC.

Plusieurs procédures sont actuellement en cours.

Procédure d'arbitrage ADRIIC (ADR Institute of Canada)

Le 18 août 2017, VWT a saisi l'ADRIC aux fins d'obtenir la condamnation de KSPC au remboursement des coûts engendrés par les modifications contractuelles réalisées pour procéder aux réparations liées à l'Incident, soit 19 MUSD. Le 18 janvier 2019, le tribunal arbitral s'est déclaré compétent pour une partie seulement des demandes (environ 13,6 MUSD). Cette procédure est actuellement suspendue compte tenu de la procédure au fond engagée par KSPC devant la Court of Queen's Bench de Saskatchewan (cf infra).

Procédures judiciaires (Court of Queen's Bench de Saskatchewan et tribunal de commerce de Paris)

Le 11 avril 2018, KSPC a assigné VWT devant la Court of Queen's Bench de Saskatchewan pour 180 MCAD (environ 119 M€) au titre de dommages indirects et surcoûts de réparation liés à l'Incident. Mi-janvier 2019 VWT a proposé une offre de transaction, que KSPC a refusée.

Le 14 mai 2018, KSPC a tenté d'appeler la première lettre de garantie. Le 18 mai 2018, le Président du tribunal de commerce de Paris a fait interdiction à la banque, à titre provisoire, de payer. Les parties ont retiré l'affaire du rôle du tribunal compte tenu de la procédure engagée par VWT devant la Court of Queen's Bench de Saskatchewan sur les deux lettres de garantie.

Le 23 mai 2018, la Court of Queen's Bench de Saskatchewan a été saisie par VWT afin d'interdire à KSPC de tirer sur les deux lettres garanties émises. La demande de VWT a été rejetée par la Court of Queen's Bench de Saskatchewan ; ce rejet a été confirmé en appel, puis en octobre 2019 par la Cour suprême du Canada.

En novembre 2019, KSPC a mis en œuvre et obtenu le paiement de la seconde lettre de garantie ; il a par ailleurs demandé au tribunal de commerce de Paris la réinscription au rôle de l'affaire relative à la première lettre de garantie. Cette procédure est toujours en cours.

Par acte du 28 mai 2018, l'un des sous-traitants de KSPC, AECON, a assigné KSPC devant la Court of Queen's Bench de Saskatchewan pour différentes demandes de dommages et intérêts. Le 28 juin 2018, KSPC a assigné en intervention forcée VWT afin de lui faire supporter à hauteur d'au minimum 466 MCAD (environ 318 M€) les éventuelles condamnations de KSPC, ainsi que le remboursement de sommes déjà payées à d'autres sous-traitants.

Le 25 mars 2020, KSPC a assigné VWT devant la Court of Queen's Bench de Saskatchewan pour un montant chiffré à ce stade à 4,6 MCAD (environ 3M€) en lien avec un bris d'équipement survenu en novembre 2018 ainsi que de la corrosion alléguée affectant certains autres équipements. En juin 2020, VWT a déposé devant ce tribunal un mémoire en défense et contesté le bien-fondé de ces nouvelles réclamations.

Le sinistre a été déclaré aux assureurs, qui ont couvert une partie des dépenses engagées.

Le Groupe conteste fermement l'ensemble des demandes formulées à son encontre.

VWT contre Antero

En août 2015, Veolia Water Technologies Inc. ("VWT") a signé un contrat d'un montant révisé de 255,8M USD avec Antero Resources Corporation ("Antero") pour la conception et la construction ("DBA") d'une station de traitement d'eaux issues de l'activité de forage, de production et d'exploitation du gaz de schiste de l'usine de Clearwater située à Pennsboro, en Virginie occidentale ("Usine"). L'achèvement substantiel des travaux de l'Usine est intervenu le 15 mars 2018 ; les mois suivants ont servi à la mise au point de l'installation. Les tests finaux de performance de l'Usine devaient commencer le 16 septembre 2019; toutefois, par lettre du 12 septembre 2019, Antero a résilié le DBA sans raison valable ni respect du délai contractuel de préavis.

Le 13 mars 2020, VWT a assigné Antero devant le tribunal du district du Colorado aux Etats-Unis pour 120M USD au titre de dommages et intérêts liés à la résiliation du contrat. Le même jour, Antero a assigné VWT devant le même tribunal, alléguant que VWT aurait manqué à ses obligations contractuelles au titre du DBA. A ce titre, Antero réclame environ 600M USD de dommages et intérêts et fonde la plus grande partie de ses réclamations sur une prétendue faute grave de VWT. Cette dernière conteste fermement l'ensemble de ces réclamations, qui sont sans fondement.

Les procédures initiées par VWT et Antero ont été jointes ; en raison de la pandémie Covid 19, aucune date d'audience n'a encore été fixée.

Ces réclamations ont fait l'objet d'une déclaration aux assureurs.

NOTE 13 OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Le Groupe identifie les parties qui lui sont liées conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la norme IAS 24 révisée « Information relative aux parties liées ».

Hormis les rémunérations et avantages assimilés accordés aux principaux dirigeants et les relations avec les co-entreprises précisées dans les notes des comptes consolidés de l'exercice 2019 (cf. note 6.2.1), au 30 juin 2020, les relations avec les autres parties liées n'ont pas été modifiées de façon significative.

NOTE 14 ÉVÉNEMENTS POST-CLOTURE

Néant

NOTE 15 LISTE DES PRINCIPALES SOCIETES INTEGREES DANS LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Au 30 juin 2020, le Groupe Veolia a intégré dans ses comptes 1 676 sociétés.

La liste des principales filiales n'a pas connu de modifications significatives par rapport au 31 décembre 2019.